

Cugand, pages d'histoire

Louis Delhommeau

Louis Delhommeau (1913-2002) naît à Cugand le 26 juillet 1913. Devenu prêtre le 29 juin 1937, il exerce, de 1937 à 1952, un ministère paroissial successivement à Coëx, Saint-Jean de Fontenay-le-Comte, la Caillère, Mouilleron-le-Captif. Après avoir fréquenté l'École des Chartes et les Archives Nationales, il devient à partir de 1961 archiviste diocésain à Luçon. Son travail y est considérable : classement des archives postérieures à la Révolution, inventaire des documents déposés à l'évêché, inventaire analytique des archives des paroisses vendéennes... Il est aussi l'auteur de nombreuses publications telles que Marie-Charles-Isidore de Mercy évêque de Luçon, Lettres d'émigration, 1790-1802, (1993), la Révolution dans l'Ouest de la France 1789-1799 vue du Vatican, (1989), ainsi que de nombreuses plaquettes sur des monuments vendéens et autres thèmes... Il meurt le 22 octobre 2002.

C'est en 1989 qu'il a publié Cugand, pages d'histoire, où il s'efforce de présenter une histoire "consensuelle" de sa commune d'origine (aux détriments parfois des faits, ont prétendu certains).

En voici quelques passages qui vous inciteront sans doute à vous procurer cet intéressant petit livre.

LE CHOIX DES PRÊTRES DE CUGAND (pages 32 à 33)

M. Jacques Le Bastard, nommé à la cure de Cugand le 3 octobre 1788, refusa, comme son frère Olivier, vicaire à Héric, de prêter le serment de fidélité à la Constitution.

Un de ses successeurs, M. Louis Grelier, raconte, en 1853, dans son journal, les mésaventures du curé insermenté : "Pour éviter les peines rigoureuses portées contre les prêtres réfractaires, il fut obligé de se cacher. Le vaillant pasteur ne voulut point laisser son

troupeau à la merci des loups de la Révolution; il passa les jours de la Terreur dans sa paroisse, déguisé tantôt sous un costume, tantôt sous un autre, mais le plus souvent en paysan afin de dépister ses persécuteurs. Il changeait également de gîte presque chaque nuit, parfaitement accueilli par tous ses paroissiens, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques. Souvent même, dit-on, il affectait de demander l'hospitalité à des gens qui avaient donné dans les idées révolutionnaires et il ne fut jamais trahi par eux.»

En 1894, M^{lle} Alexandrine Poisson, très avancée en âge, donne au rédacteur de la *Chronique paroissiale* des renseignements complémentaires : "Ses retraites les plus ordinaires étaient, nous dit-on, Hucheloup, dans la famille Caille et le Grand Coubrenier, dans la famille Augereau aujourd'hui éteinte. Ce dernier endroit, solitude à peu près inabordable en ce temps-là, offrit au pasteur de la paroisse un asile des plus sûrs ; le Bas-Noyer, chez la grand'mère des défunts abbés Augustin et Ferdinand Mouillé, où il célébra la messe plusieurs fois ; le pâtre de la Hinoire où un nommé Bousseau de Hucheloup a fait sa première communion, d'après le témoignage de son fils encore vivant et âgé d'environ 80 ans ; Fradet, chez deux vieilles filles Mérand, de la famille Mérand de La Doucinière : elles avaient un vieux coffre qui servait d'autel pour la sainte messe. M. Le Bastard passait quelquefois la Sèvre à la nage pour administrer les sacrements, de l'autre côté."

A la fin de 1797, le recteur Le Bastard figure dans l'État nominatif des prêtres réfractaires qui exerçaient le culte avant le 18 fructidor : "Batard, curé de Cugand, âgé d'environ 60 ans, est supposé avoir eu beaucoup d'humanité pendant la guerre de la Vendée. Je le crois dans les principes contre la Révolution; ; il ne parut en sa commune en public qu'une seule fois depuis qu'il est caché ; il est réfractaire, homme à talents et de grand conseil."

Il est encore dans sa paroisse le 14 juillet 1799, s'il faut en croire le rapport de Constantin, commissaire du directoire exécutif près le canton de Clisson, au commissaire central : "Il y a beaucoup d'émigrés et de prêtres réfractaires qui n'ont aucun domicile fixe, aujourd'hui dans une métairie, demain dans une autre; impossible de connaître au juste le nom de ceux qui les recèlent : tous les hommes de la campagne, excepté les patriotes, les accueillent... Prêtres réfractaires : Le Bastard de Cugand, Courtais de Maisdon, Duronceray de Saint-Hilaire-du-Bois, La Vollaine de Boussay, Beaufreton de Gétigné, Durand de Gorges, Bureau de Boussay... L'opinion générale n'est pas républicaine: tous soupirent après le rétablissement et l'autel et du trône."

Le 10 juin 1802, M. Le Bastard habite Nantes, ainsi qu'il ressort de la déclaration par laquelle il souhaite profiter de l'amnistie et rejoindre son poste à Cugand. Rentré dans sa paroisse en 1802, il y restera jusqu'en 1806.

M. Yves-Guillaume Veillard, né à Nantes, ordonné prêtre le 6 juin 1789, est aussitôt nommé vicaire à Cugand où, suivant l'exemple de son curé, il refuse le serment. Il revient à Nantes, dans sa famille et, en mai 1794, demande au secrétaire général du département de lui fournir un certificat attestant qu'il a été vicaire à Cugand jusqu'en 1792.

Trois mois plus tard, il a dû quitter Nantes car il est signalé comme "insoumis, errant toujours dans la commune de Vertou". Le 3 septembre 1794, une lettre du commissaire central donne l'ordre "aux commissaires près les administrations de Vertou et de Cambon d'employer tous les moyens pour s'assurer de la personne de ce scélérat". L'abbé ne fut pas pris et, au Concordat, fut nommé vicaire au Bignon puis, en 1805, curé de Saint-Étienne de Corcoué.

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE (pages 39 à 47)

I'Ancienne église

La seule représentation qui nous soit parvenue de l'ancienne église figure au centre de l'extrait du plan cadastral de 1814 reproduit dans ces pages. Le curé note dans sa Chronique: "Par une exception digne d'être remarquée, l'église du lieu ne fut point brûlée par les bandes révolutionnaires". M. le chanoine Poisson, retiré à Cugand de 1907 à 1915, auteur d'une petite brochure consacrée à l'église actuelle, donne de précieux renseignements sur l'ancienne église qu'il a bien connue puisqu'il avait vingt ans à l'époque de sa démolition.

Voici ce qu'il écrivait en 1913 : "La première note que nous trouvons sur notre vieille église dans les Chroniques paroissiales du diocèse publiées en 1893 consiste en ces quatre mots : "église sans architecture ni caractère". Plus loin nous trouvons quelques détails : "L'église de Cugand forme une croix. Un clocher carré, un chœur lambrissé, une nef qui laisse apercevoir la charpente soutenue par quatre tirants nus et sans ornements : voilà l'apparence qu'offre ce monument". C'est peu et peu flatteur, d'autant plus que, pour ceux qui se la rappellent, c'est la vérité. Pour compléter ce tableau, continue le chanoine Poisson, il nous sera permis d'ajouter quelques détails.

Le chœur, peu profond, était à pans coupés mais il n'avait rien de la grâce du chœur actuel. Derrière l'autel se trouvaient quelques mauvais bancs servant de stalles. A gauche de l'autel, c'est-à-dire du côté de l'évangile, était la porte de la sacristie dont la petite fenêtre avait vue sur le cimetière qui est la place actuelle...

L'autel supportait un tabernacle en bois peint blanc et or, aux colonnes torsées. L'appui de communion ou Sainte-table, ouvrage de style Louis XV, était peut-être le seul morceau de bon style de tout le mobilier de l'église: on a eu le bon esprit de le conserver dans la nouvelle... A la voûte lambrissée, au fond du chœur, était fixé un crucifix en bois, de grandeur naturelle, sans valeur artistique. Dans le bras de la croix, du côté de l'évangile, on voyait l'autel de la Sainte Vierge avec un tableau de l'Immaculée-Conception, œuvre de valeur médiocre. Dans l'autre bras de la croix était l'autel de Saint-Sébastien avec un tableau du saint qu'on a jugé digne d'être conservé...

L'église était largement éclairée par six grandes fenêtres, les unes en plein cintre, les autres ogivales: deux dans le chœur, une à chaque bout du transept, une de chaque côté de la nef. Une septième fenêtre, d'un genre particulier, se trouvait au côté sud de l'église, éclairant l'espace laissé libre entre le mur et le clocher...

A quelle époque avait été construite cette église ? Nous n'avons pas de renseignements sur ce point. L'absence de caractère architectural ferait croire qu'elle n'était pas très ancienne : il est possible qu'elle ne remontait pas plus haut que le XVII^e siècle. Elle avait dû prendre la place d'une église de style et de meilleur genre; ce qui autorise à le croire, c'est la présence d'une fenêtre ogivale trilobée qui se trouvait auprès du clocher sur la cour du presbytère. Peut-être en construisant l'église avait-on conservé de l'ancienne un pan de mur dans lequel cette fenêtre se trouvait percée. En admettant cette supposition, on peut croire que l'église précédente était de la bonne époque du XIII^e siècle."

Un rapide examen des archives départementales, municipales et paroissiales permet d'ajouter aux notes du chanoine Poisson les précisions suivantes concernant l'ancienne église.

Le recteur Dechaille écrit, dans son registre paroissial de 1768 : "C'est cette année qu'ont été faites les chapelles collatérales de l'église; la première pierre en fut posée le 2 mai et bénite par M^e Pierre Mongis, ci-devant vice-gérant de cette paroisse puis chanoine et syndic du Chapitre et collégiale de Clisson. Il y avait, à l'endroit où est à peu près l'arcade du milieu, une arcade ou voûte dont les piliers avançaient dans l'église et deux autels y étaient accolés, savoir: l'autel de la Sainte Vierge, en bois et qui est à peu près celui qu'on a mis à la chapelle de Saint-Clair et

Saint-Sébastien et l'autre autel était dédié à saint Sébastien. La première pierre est située dans l'angle situé à l'occident ; le 6 août, on posa la première pierre du côté du cimetière : elle est placée dans l'angle, du côté de l'orient."

En 1771 : "Le 4 février, l'autel de la Sainte Vierge a été placé. Le retable est tout neuf, le haut est seulement composé des ornements de l'ancien autel de la Sainte Vierge ; la statue du haut est ancienne ; le tableau de la Sainte Vierge est aussi ancien: il est semblable à celui de la cathédrale de Nantes et on le dit tiré sur celui de Sainte-Marie-Majeure de Rome sur le portrait qu'en a fait saint Luc. La main de l'ouvrier pour la sculpture, peinture et dorure des deux autels des chapelles ainsi que la peinture rafraîchie du grand autel et de tous les tableaux a coûté 200 livres. J'ai nourri les ouvriers. L'or, la peinture, droguet, huile, etc. avec l'ouvrage du menuisier pour les marche-pieds, balustrades et les fonts renfermés, le tout à coûté aussi 200 livres. Le 8 avril, les autels et chapelles se trouvèrent en état de recevoir la bénédiction."

L'église de Cugand ne fut pas incendiée et n'eut pas trop à souffrir des troubles de la Révolution, si ce n'est d'un manque d'entretien. Le 28 juillet 1801, le maire Jean Gouraud rend compte au préfet de la Vendée de la visite qu'il a fait faire du bâtiment par Julien Besson, maçon et Louis Durand, charpentier : "Ils ont remarqué que les murs, quoique vieux, ne sont pas susceptibles, quant à présent de réparation. Le seul dommage qui, dans ce moment, menace ruine, sont les deux tirants dont l'un n'appuie que très peu sur le mur et l'autre est fendu, ce qui est cause qu'il est arqué." Le 27 octobre 1806, les travaux de réfection de la couverture de l'église en ardoises de Monnières exécutés par Pierre Chiffolleau, charpentier à Clisson, sont vérifiés et approuvés par Julien-François Douillard, architecte à Nantes. L'année suivante, on reconstruit la sacristie.

En 1809, le Conseil de fabrique fait dresser le devis des travaux de construction d'une "tour carrée de 64 pieds de hauteur (sans y comprendre les fondements) et de 15 pieds de largeur", soit environ 21 mètres de hauteur et 5 mètres de côté. En 1817, on démolit la façade de l'église et les travaux de construction du clocher commencent, exécutés par Poiron et Levron, maçons à Cugand : le curé Crabil bénit la première pierre, le 12 mars.

Le 10 juin 1822, le curé Haigron écrit au ministre des Cultes : "Un mauvais bâtiment que nous sommes étonnés de voir subsister encore fait concevoir les craintes les plus vives et les plus raisonnables que nous n'ayons bientôt à déplorer un fâcheux événement qui ne serait malheureusement pas sans exemple." Un an plus tard, c'est le maire qui, à l'issue d'une réunion du Conseil municipal, écrit au préfet de la Vendée : "Tous ont été d'avis, ainsi que moi, qu'il faut la rebâtir à neuf depuis l'arcade jusqu'au clocher : la charpente et les murs ne valent rien... Il est d'ailleurs absolument nécessaire qu'elle soit agrandie, étant beaucoup trop petite à raison de la population de la commune." A quoi le préfet répond : "Je ne puis me flatter d'obtenir, cette année, aucun secours pour réparer l'église." Un devis descriptif et estimatif des travaux de "reconstruction de la nef de l'église" comprenant maçonnerie, taille de pierre et carrelage, charpente et couverture et s'élevant à la somme de 6855,70 F, présenté le 20 décembre 1824 demeura lettre morte. Il fallut la nomination en 1845 de M. Louis Grelier à la cure de Cugand où il devait passer près de cinquante années, pour que la reconstruction de l'église fût envisagée sérieusement et, non sans difficultés, menée à bien.

L'Église actuelle

Le 19 février 1850, à la demande de M. Grelier, M. Paul Méchineau, architecte à Clisson, présente un devis estimatif des travaux de construction d'une église à Cugand en remplacement et à l'emplacement de "l'ancienne construction bâtie à différentes époques, sans aucun style architectonique, qui n'offre plus depuis longtemps une surface en rapport avec le nombre toujours croissant des habitants". En effet, la population de la commune qui était de 1302 en 1801, de 1828 en 1821 et de 2022 en 1836 s'élève, au recensement de 1851, au chiffre de 2246 habitants.

Le devis présenté par l'architecte s'élève à la somme de 50 925 F; or la fabrique ne possède

en caisse qu'à peine 4000 F. Les membres du Conseil de fabrique s'inquiètent de la disproportion entre les besoins et les disponibilités et M. Grelier fait part à l'évêque de leur inquiétude. M^{gr} Baillès répond : "Il n'est pas nécessaire de dire que le Conseil a été effrayé en considérant le chiffre du devis. Ce chiffre paraît, au contraire, fort raisonnable pour peu qu'on fasse attention au plan". Il s'agit en effet d'un édifice de style néo-gothique à trois nefs, de 50 mètres de long, 18 mètres de large, avec un transept de 21 mètres et une hauteur de 18 mètres sous voûte.

Une première souscription faite dans la paroisse permet de recueillir une somme de 8000 F et le Conseil municipal accepte de présenter au gouvernement une demande de secours de 18 000 F. Mais le dossier traîne, à la préfecture ou au ministère des Cultes, malgré l'intervention de plusieurs députés de la Vendée. Le 13 décembre 1851, M. Méchineau présente un nouveau projet s'élevant à la somme de 49818,63 F. "La nouvelle église sera orientée de la même manière que l'ancienne. La forme que l'on adoptera comme s'appropriant le mieux au terrain sur lequel on veut l'établir sera une croix latine ; quatre chapelles encadrant le transept auront accès dans l'église par des arcades de forme ogivale. Le style architectural de la nouvelle église sera celui suivi au XIII^e siècle."

Enfin, le 14 août 1854, le ministre des Cultes s'adresse au préfet de la Vendée mais c'est pour lui dire : "Le projet présenté est d'une importance disproportionnée à l'état des ressources locales. La commune qui n'a voté aucun fonds pour les dépenses projetées paraît en état d'ajouter son concours à celui des habitants." A une demande de subvention présentée par la commune, le ministre répond, le 18 janvier 1855 : "Les plans actuels considérés en eux-mêmes ont paru conçus d'une manière très peu satisfaisante sous le rapport de la solidité... Dans cette situation, il n'y a pas lieu de donner suite à la demande de secours formulée par la commune de Cugand." Pendant ces longs mois d'attente, M. Grelier avait su faire fructifier le premier capital et organiser de nouvelles souscriptions, si bien qu'à la fin de 1855, la fabrique tenait en réserve une somme de 40 000 francs.

A la fin de janvier 1856, les travaux de reconstruction de l'église sont mis à l'adjudication et confiés à Pierre Renaud, entrepreneur à Clisson qui a consenti un rabais de 6 % sur les prix du devis. On commence par démolir l'ancienne église et construire un lieu de culte provisoire en planches dans la cour de M. Poisson. La première pierre du nouvel édifice est posée le 17 avril et solennellement bénite, le 3 juin, par le chanoine Gabriel Gouraud, ancien supérieur du séminaire des Sables-d'Olonne, à l'époque curé de la Chapelle-Palluau.

Au cours des travaux, on décide d'agrandir l'église en ajoutant une travée supplémentaire à la nef et aux bas-côtés: l'architecte Méchineau assure que l'édifice "y gagnera sous tous les rapports". A cette occasion, une nouvelle demande de secours est présentée au ministère des Cultes, mais, le 13 juillet 1857, le ministre répond au préfet : "La commune de Cugand se trouve aujourd'hui embarrassée d'avoir à terminer une entreprise hors de proportions avec ses ressources... Il n'y a pas lieu davantage de donner suite à la nouvelle demande de secours formée pour l'achèvement de l'église."

Le jour du 15 août, le gros-œuvre est terminé mais l'église n'a ni voûtes ni fenêtres et les nefs sont encore encombrées par les échafaudages. Cependant, M. Grelier décide de procéder à la bénédiction du chœur et de célébrer dans le nouvel édifice la fête de l'Assomption. Il écrit, dans la Chronique paroissiale : "On a continué quelques dimanches mais, les travaux n'étant pas assez avancés, force a été à nous de retourner dans notre église provisoire que j'avais fait dresser dans la cour de M. Poisson. Le 6 décembre, nous avons fait notre entrée définitive dans notre nouvelle église, à la grande satisfaction de tous les paroissiens."

La réception définitive des travaux a lieu le 29 juin 1858; l'ensemble des travaux dépasse la somme de 70 000 francs. L'église est bénite par le chanoine Gouraud, le 29 août.

Le 10 octobre 1859, M. Loquet, architecte du département de la Vendée, visite l'église et note, dans son rapport au préfet : "L'intérieur de l'église est terminé, à part les voûtes. Le

clocher est monté jusqu'à hauteur du faîtage. L'exécution des voûtes ne peut être différée, pas plus que celle du beffroi; mais la flèche peut être ajournée jusqu'à ce que les ressources soient suffisantes." La construction des voûtes, estimée 13 000 F, est donc décidée et le gouvernement consent enfin, en juillet 1861, à accorder' à la commune un secours de 3000 F, soit à peine le quart de la dépense, pour cette nouvelle campagne de travaux qui débutera le 24 février 1862 pour s'achever en février 1863.

Le 17 septembre 1863, Mgr Colet consacrait le nouveau maître-autel dessiné par l'architecte Méchineau, exécuté par le sculpteur Ouvré de Nantes et offert par les seize prêtres originaires de Cugand et un grand séminariste, ainsi qu'en fait foi l'inscription latine gravée au revers et dont voici la traduction : "L'an du Seigneur 1863, le 17^e jour du mois de septembre, Pie IX glorieusement régnant, le Révérendissime et Illustrissime Père en Dieu Mgr Charles Colet, évêque de Luçon, a dédié au Dieu Très-Haut sous l'invocation de saint Pierre et consacré cet autel majeur, dessiné par M. Méchineau, architecte, construit et décoré par M. Ouvré, sculpteur, grâce à la générosité de M. Gouraud, vicaire général et chanoine titulaire de l'église de Luçon, supérieur du grand séminaire, de MM. P. Guitton, M. Baudry, P. Baudry, F. Nerrière, F. Perraud, J. Jouineau, P. Perraud, A. Mouillé, F. Mouillé, F. Poisson, A. Gouraud, P. Hupé, S. Plessis, L. Hupé, L. Cousseau, prêtres et R. Guilé, acolyte, qui tous sont originaires de cette paroisse, autel élevé par les soins de M. Grelier, curé de cette église."

Deux années plus tard étaient mis en place les autels de la Sainte Vierge et de Saint-Sébastien, œuvres de Pierre Renaud, sculpteur à Luçon. La même année, 1865, ce fut le tour de la chaire, en chêne sculpté, à la cuve ornée des cinq statues du Bon Pasteur et des quatre évangélistes, réalisée dans les Ateliers de Saint-Hilaire à Poitiers.

En 1872, on commence à penser sérieusement à terminer le clocher et à construire une flèche. Dès le 2 février, M. Méchineau présente un projet dont le montant s'élève à la somme de 15 179,64 F. Le 22 mars 1873, le Conseil de fabrique reconnaît, à l'unanimité, l'urgence des travaux et adopte le projet de l'architecte. Le 22 avril, le Conseil municipal accepte à son tour le projet, "mais à la condition que les frais nécessités par cette entreprise resteront entièrement à la charge de la fabrique". Les conseillers de fabrique semblent avoir prévu la réaction de la municipalité car, le même jour, le curé, le maire et quatre autres membres du Conseil déclarent garantir "solidairement et personnellement la réalisation de la somme de 15 179,64 F pour faire face aux dépenses de l'étage du clocher et de la flèche de l'église".

Le 15 mai, les travaux sont adjugés à Jean-Baptiste Rabjeau, entrepreneur à Montrelais et quinze mois plus tard, le 28 août 1874, "M. Grelier frappait sur la dernière pierre de la flèche et donnait en souvenir au maire, M. G. Say, le marteau qui lui avait servi".

L'église est terminée. Il ne reste plus qu'à compléter son mobilier et parfaire son ornementation. Au cours de sa visite pastorale du 5 mai 1875, M^{gr} Lecoq note dans son procès-verbal : "La dette contractée à l'occasion de la reconstruction de l'église n'est plus que de 27 000 francs: il y a lieu d'espérer qu'elle sera entièrement éteinte dans une quinzaine d'années. M. le curé se propose de placer tout prochainement de belles verrières et de riches stalles et de refaire le dallage du sanctuaire. Toutes ces décorations qui permettront de placer l'église de Cugand parmi les plus remarquables du diocèse seront dues à un legs fait à la fabrique par un habitant de la paroisse."

Il s'agit de François Esseau, ouvrier menuisier qui, à sa mort, en 1873, avait légué à l'église une somme de 30 000 F "pour la décoration de la dite église et non autrement". Le devis estimatif de M. Méchineau pour les stalles et boiseries, les vitraux et le dallage du chœur s'élève à la somme de 18 579,76 F. Au cours des années 1876-1877, Moisseron et Ruault, sculpteurs à Angers, exécuteront et mettront en place les boiseries du chœur, Henry Ely, peintre-verrier à Nantes, placera les sept vitraux du chœur et les deux du transept et, pour couronner le tout, Astier, fondeur à Nantes, installera dans le beffroi quatre nouvelles cloches d'un poids total de

1666 kg; elles seront bénites, le 21 août 1877, par M. Gabriel Gouraud, vicaire général. Le chemin de croix dont les toiles, de la Maison Cabannes à Paris, furent encadrées par Moisseron d'Angers fut béni par M^{gr} Catteau, le 23 janvier 1881.

Une toile, placée trop haut pour être facilement identifiable et nulle part mentionnée dans les archives, surmonte l'arc qui fait face à l'autel de la Sainte Vierge: elle provient sans doute de l'ancienne église. Il semble qu'elle représente un pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle, reconnaissable à ses coquilles, en prière devant la Vierge del Pilar de Saragosse.

Les archives de la commune et celles de la paroisse ont conservé les noms des ouvriers du pays qui travaillèrent à la construction et à l'ameublement de l'église: les frères Martin, charpentiers, en 1855, Pierre Rafflegeau et Jacques Lesimple, charpentiers et Durand, menuisier, en 1856, Ferdinand Huré, tailleur de pierre en 1859, Guérin, autre tailleur de pierre, Félix Besson, maçon et Pierre Coulonnier, menuisier, en 1862, Goulet, menuisier, Sionneau, forgeron et Morin, serrurier, en 1863.

On achevait, en 1880, la construction de la seconde sacristie lorsqu'on découvrit, dans les pièces maîtresses de la charpente de l'église, des dégâts considérables causés par une colonie de termites. L'architecte départemental, M. Loquet, est immédiatement alerté et préconise la mise en place d'une ferme métallique destinée à consolider la charpente endommagée: son prix serait de 13 300 F. Mais la caisse de la fabrique est vide et, le 2 juillet 1882, le préfet informe l'évêque "qu'il est nécessaire, eu égard à la modicité des ressources locales, de renoncer, quant à présent, à l'établissement de fermes en fer. Il convient de se borner à substituer aux parties défectueuses des pièces de bois en bon état et d'une coupe déjà ancienne". A quoi M. Loquet répond: "La réparation dont on parle est impossible puisque toutes les pièces de bois sont attaquées; il ne me paraît possible, pour diminuer la dépense, que de substituer une charpente complète en bois à celle qui existe déjà." Les travaux sont adjugés, le 28 juin 1883, à l'entreprise de couverture Vignou de Montaigu. M. Grelier note, dans sa Chronique: "Le devis était d'environ 12000 F: on a obtenu de l'État un secours de 4000 F. Les ouvriers qui ont été les entrepreneurs ont commencé à placer la charpente le 27 août et le travail a été terminé dans la première semaine d'octobre. On leur avait du reste donné trois mois seulement pour faire ce travail qui s'est exécuté sans accident et à la satisfaction du Conseil de fabrique."

Il restera à M. Grelier dix années encore à jouir de l'église qu'il a construite, ornée et déjà réparée: le 21 décembre 1892, il est nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Luçon.

Ses deux successeurs immédiats, MM. Mouneron et Verdon, se contenteront d'entretenir l'église en bon état.

C'est M. Verdon qui était curé de Cugand au moment des Inventaires de 1906; il évoque, dans la Chronique paroissiale, "la résistance de Cugand". C'est *La Semaine catholique*, bulletin diocésain de Luçon, qui nous donne quelques détails (à chaud, peut-être un peu exagérés). L'agent des Domaines se présente à l'église de Cugand, le 1^{er} mars: "La foule et les soldats demeurent sous la pluie pendant cinq heures. Cent cinquante hommes ont eu le temps de s'enfermer à la sacristie (?); aucune arme, mais leur fière attitude suffit à faire reculer les crocheteurs." Le lendemain, 2 mars, l'agent des Domaines se livre sans difficulté aux opérations d'inventaire; le curé ne proteste pas, il se contente de refuser de faire connaître la situation financière de la paroisse et de signer le procès-verbal.

Le curé suivant entreprendra, en 1936, de remplacer par un appui de communion en marbre la Sainte-table en fer forgé d'époque Louis XV qui provenait de l'ancienne église et que, au dire du chanoine Poisson, on avait eu "le bon esprit de conserver dans la nouvelle". Vendue au curé de Saint-Symphorien, elle sert aujourd'hui de Sainte-table et de balustrade de tribune dans cette petite église.

L'année suivante, le même curé fait décorer par Émile Picherit, peintre à Cugand, les arcades du chœur, puis plus tard celles des petits autels de peintures sur fond or qu'il juge "d'un très riche effet" mais qu'il nous est permis, à cinquante ans de distance, d'estimer un peu tapageuses. Après la pose des vitraux du chœur par Henri Ély en 1876 et celle des vitraux des

bas-côtés par Lorin, peintre-verrier à Chartres en 1922, restaient à garnir les hautes fenêtres de la nef: ce fut l'œuvre, en 1945, de M. Degas, verrier à Mortagne.

LES ÉCOLES (pages 54 à 59)

Dès la fin du XVII^e siècle, et probablement avant, les petites Cugandaises pouvaient apprendre à lire, écrire et compter, sous la direction de Perrine Bousseau, puis de Catherine Bousseau, "faisant l'exercice de l'école des filles audit Cugand". Aucune raison pour que les garçons ne bénéficient pas, eux aussi, à la même époque, d'un enseignement primaire.

Comme il s'agira dans ce chapitre davantage des bâtiments scolaires que de l'enseignement lui-même, qu'il soit public ou privé, les deux enseignements figureront, sans distinction, au fil des années.

Le 1^{er} septembre 1813, le sieur Chollet, instituteur, reçoit une "autorisation provisoire... de tenir une école primaire dans la commune de Cugand", fonctionnant probablement sous sa seule responsabilité. Mais en application de la loi du 28 juin 1833 qui impose aux communes la création et l'entretien d'écoles, le Conseil municipal décide de : créer une école primaire élémentaire, fournir un local approprié pour les classes et l'habitation de l'instituteur, voter 3 centimes additionnels pour son loyer et son traitement, s'occuper de faire bâtir une école dans le terrain communal dit l'Ouche de la cure, rue du Pont, dont jouit le curé, fixer à 1,50 F la rétribution mensuelle pour les débutants et à 2 F pour les plus avancés.

Le 2 novembre, le Conseil autorise le maire à louer la maison Ménard pour loger l'instituteur et à "faire confectionner le matériel nécessaire à l'instituteur pour meubler sa classe". Le 9 décembre, Théodore Dubeau, né à Paris en 1801, remercie la municipalité de l'avoir accepté comme maître d'école et fait remarquer "qu'il n'y a point de matériel, ni bancs, ni tables".

Les religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie fondées aux Brouzils par le curé, M. Pierre Monnereau, établissent un couvent à Cugand le 15 mai 1836. La supérieure générale y conduit la Mère Marie-Thérèse de Jésus qui sera la première supérieure locale et deux autres religieuses. La supérieure générale, sensible aux "agrément du beau pays de Cugand", y serait bien restée, mais M. Monnereau la rappelle aux Brouzils. Les Sœurs seront institutrices communales mais le 8 août, le Conseil municipal exprime son regret de ne pouvoir faire "aucun sacrifice ayant pour but d'allouer un traitement fixe aux dames institutrices de la commune".

D'autant qu'il en est encore à la recherche d'un terrain pour construire l'école des garçons. Le 3 décembre 1837, il jette son dévolu, avec l'accord du curé, sur l'Ouche de la cure et reconnaît que "cet emplacement qui, dans une longueur de soixante et quelques mètres, borde la rue du Pont, présente pour l'établissement d'une maison d'école toutes les conditions de salubrité et de commodité désirables". Les frais de construction des locaux atteindront la somme de 6000 Fr : on vote une imposition et M. Péquin, filateur à Hucheloup et conseiller municipal, "offre, en pur don à la commune, le soixantième de la dépense totale à laquelle s'élèvera la construction totale de sa maison d'école primaire communale de garçons".

Il semble qu'on n'ait pas donné suite au projet de construction de l'école des garçons dans la rue du Pont puisque, le 1^{er} mai 1838, le Conseil municipal autorise le maire à acheter, des héritiers Poisson, une portion de l'Ouche du Pressoir, limitée au nord par Coulonnier et à l'ouest par le chemin vicinal qui conduit de l'église à la route stratégique de Montaigu à Clisson. L'acte

de vente, signé le 29 mai 1840, précise que l'école se trouvera "à 68 mètres de la maison curiale, dans la direction du sud-ouest" : le prix convenu est de 600 francs. Les travaux de construction estimés par le devis de M. Mallet, architecte départemental, à la somme de 6805,95 F sont adjugés à François Besson, entrepreneur à Cugand. Le décompte des travaux exécutés par Besson s'élèvera, le 8 juillet 1841, à la somme de 7042,26 F.

Ici se place un incident qui, à l'époque, mit en émoi tout le bourg de Cugand. Le 27 février 1847, M. Monnereau informe l'évêque de Luçon "d'un bien vilain attentat commis à l'égard de nos religieuses de la fondation de Cugand, la nuit du mardi-gras au premier de jour de Carême. Un jeune polisson nommé Auguste Luneau, âgé de 18 ans, s'est introduit dans leur maison par le moyen d'une échelle et, après avoir traversé plusieurs chambres hautes et basses, il est parvenu enfin secrètement au dortoir de ces pauvres filles... Toutes se levèrent, on sonna la cloche et bientôt, les voisins ainsi que les gendarmes arrivèrent au secours, mais le jeune écervelé avait trouvé moyen de s'évader".

Le 18 juin, le procureur du roi écrit à l'évêque : "Le tribunal correctionnel de Bourbon-Vendée a statué, hier, sur l'affaire du nommé Auguste Luneau et a condamné ce jeune homme à 15 jours de prison et 25 francs d'amende pour bris de clôture au couvent des dames religieuses du Cugand. Ainsi Luneau a été condamné uniquement pour avoir brisé un carreau de papier placé provisoirement à l'une des fenêtres de la maison."

Le 11 février 1853, le préfet de la Vendée fait savoir au maire de Cugand qu'il est disposé à donner suite au projet municipal "d'acquérir la maison où se tient l'école primaire spéciale des enfants du sexe féminin". Le Conseil évalue la dépense d'acquisition et de réparation de cette maison à la somme de 7000 francs. Trois semaines plus tard, Claude Gouraud, "désigné pour faire l'expertise d'une maison et ses dépendances sise en la rue de Bellenoue, occupée actuellement par les dames religieuses et servant à l'école des filles que le Conseil municipal a l'intention d'acheter au nom de la commune", fait savoir au maire que "cette propriété doit valoir 5500 F". M. Méchineau, architecte à Clisson, prié de faire un devis des travaux de construction de deux classes nouvelles pour recevoir les 92 élèves des Sœurs, estime la dépense à 2567,01 F.

Mais les plus imposés opposent un refus formel à l'acquisition de cette école et les choses en restent là : on se contente de voter une imposition extraordinaire destiné à "subvenir au paiement du loyer et de l'entretien de la maison" et de passer un nouveau bail avec la veuve Brachet, propriétaire de l'immeuble. Devant l'impossibilité pour les religieuses d'accueillir dans leur école de la rue de Bellenoue toutes les élèves qui se présentent, le Conseil municipal est d'avis, le 17 février 1867, d'autoriser le maire à "se conformer aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841 à l'effet de contraindre M. le comte de Cornulier à céder à la commune, moyennant l'indemnité qui sera réglée, la superficie de terrain dont elle a besoin dans le fief du Tail qui lui appartient et qui joint le bourg de Cugand, pour y établir une maison d'école" pour les filles. Par acte en date du 1^{er} juin 1868, M. du Cornulier cède à la commune, au prix de 80 F l'are, le terrain dont elle a besoin dans le fief du Tail. M. Clair, architecte du département, établit des plans et un devis s'élevant à la somme de 16 000 F. Aucune trace dans les archives de cette construction, mais seulement, le 19 juin 1871, le compte-rendu de la bénédiction de la nouvelle école "tenue par des Sœurs de Mormaison", par M^{gr} Colet, évêque de Luçon, à l'occasion de sa visite pastorale.

Le 26 février 1882, le Conseil municipal émet le vœu que "l'école des garçons qui compte 140 élèves soit pourvue d'un deuxième adjoint et que l'école des filles qui en compte 113 soit aussi elle pourvue d'une deuxième adjointe". Mais, un mois plus tard, le Parlement vote la loi Ferry sur l'obligation et la gratuité de l'enseignement qui conduira, en octobre 1886, à la loi Paul Bert sur la neutralité scolaire. La loi de juillet 1901 ira plus loin en soumettant les Congrégations au contrôle de l'État et donc à une autorisation d'enseigner qui ordinairement leur sera refusée.

Le Conseil municipal a beau se prononcer, le 9 février 1902, en faveur du maintien à Cugand

des religieuses garde-malades et enseignantes, l'école publique des filles est laïcisée et les Sœurs quittent la commune au mois d'août. "Le premier octobre suivant, note le curé dans la Chronique paroissiale, toutes précautions prises et toutes formalités accomplies, l'école libre des filles s'est ouverte avec toutes les petites filles, moins une étrangère et quatre fillettes d'employés, sous la direction de deux jeunes filles de Cugand dont le nom mérite de passer à la postérité, M^{lles} Jeanne Bahaud et Marie Poilane... Une novice de Mormaison, M^{lle} Marie Séguy, donne à nos institutrices le concours le plus précieux et dirige sa classe à la satisfaction de tous."

L'école communale des garçons fut également laïcisée, mais la paroisse possédait les bâtiments d'un patronage construit en 1897 par Gautier, entrepreneur à Clisson, "sur terrain donné par M^{me} Poisson appelé les Beillerits". On transforme les bâtiments en classes et, en décembre 1907, a lieu la bénédiction de l'école privée des garçons : "le titulaire de l'école se nomme M. Georges Keiflin, homme de bon sens et de bonté, entouré de toutes les sympathies. L'école s'appelle École Saint-Michel". Quatre ans plus tard, le curé écrit : "Commencée avec 80 élèves, l'École Saint-Michel en compte actuellement 200, dont 55 de La Bernardière. L'école publique en a vingt à peine."

Les Frères de la Société de Marie ou Marianistes, Congrégation fondée à Bordeaux en 1817 par le Père Chaminade et vouée à l'apostolat de la jeunesse dirigèrent l'école privée de Cugand jusqu'en 1945.

En 1914, M^{lle} Alexandrine Poisson, propriétaire de l'école des garçons est décédée et son frère et héritier, le chanoine Poisson, vend à M. René Mignen, supérieur du grand séminaire de Luçon, à charge par lui d'en faire bénéficier la paroisse de Cugand, une propriété "comprenant un bâtiment à usage d'école libre de garçons, une cour, une maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, un préau, une petite cave, un bûcher, une salle servant de patronage, poulailler, jardin et terrain", moyennant le prix de 20 000 francs. Les bâtiments sont loués par M. Mignen au curé de Cugand moyennant un loyer annuel de 300 francs.

Quant à l'école privée des filles, "immeuble situé commune de Cugand, comprenant un corps de bâtiments à usage d'habitation, cellier, hangar, bûcher, cour, puits, jardin, à la suite un bâtiment à usage d'école de filles, cour au devant, préau à côté", le propriétaire légal en est le chanoine Bouchet de Luçon qui la loue au curé de Cugand moyennant un loyer annuel de 150 francs.

La Congrégation des Religieuses des Sacrés-Cœurs de Mormaison dont les premières Sœurs ouvrirent l'école en 1836 la dirigea jusqu'au mois de juillet 1988, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle et demi. La paroisse a quelques raisons de lui être reconnaissante.

CHAPELLES ET MONUMENTS RELIGIEUX (pages 59 à 63)

le Grand calvaire

Le 23 septembre 1844, M^{lle} Céleste Caille, propriétaire au bourg de La Bernardière, vend à M. Jacques Proud, curé de Cugand, pour la somme de 100 francs, "un canton de terre en pré situé en Cugand limitant, au nord, l'extrémité occidentale de la rue du Pont du bourg de Cugand, au sud, la route stratégique de Montaigu à Clisson, à l'est, le jardin appartenant à Joseph Guiton, d'une contenance de 4 à 5 ares environ".

Dans le même temps, le préfet de la Vendée donne à M. Proud l'alignement "pour des constructions qu'il se propose d'élever sur le bord de la route stratégique n° 21 et du chemin de grande communication n° 27, à l'embranchement de ces deux routes" et autorise le maire à employer "à la construction d'un calvaire des pierres tombales situées dans l'ancien cimetière de la commune non réclamées par les familles auxquelles elles peuvent appartenir". Par acte en date du 28 décembre, M. Proud fait don aux curés successifs de Cugand du terrain du calvaire.

Le premier calvaire érigé à cet emplacement fut béni, le 2 décembre 1844, à l'issue d'une Mission prêchée par quatre Pères de Chavagnes. Les plans étaient de M. Paul Méchineau, architecte à Clisson, la croix avait été faite avec un chêne de la forêt des Brouzils et le Christ était l'œuvre de Grootaers, sculpteur à Nantes.

Quarante ans plus tard, la croix de bois fut, à l'occasion d'une Mission prêchée par deux Pères capucins, remplacée par un très beau monument en granit et pierre de Charente béni par Mgr Catteau, évêque de Luçon, le 14 septembre 1884. Le chanoine Poisson en donne une description détaillée dans sa brochure publiée en 1913 : "Cette croix ou calvaire se compose de deux parties : la croix proprement dite et la base qui la supporte. Cette base, tout entière en granit (de Chavagnes-en-Paillers), est un massif architectural qui s'élève à huit mètres au-dessus de la plate-forme de l'ancien calvaire. Sur chacune de ses faces, une colonne avec chapiteau supporte une statue en pierre blanche surmontée d'un petit dais en granit. Le Christ, qui mesure 1,90 m, a été sculpté dans le même bloc que la partie de la croix à laquelle il adhère. La croix tout entière est en pierre blanche de Lavoux, des carrières du Poitou. Elle a au moins cinq mètres d'élévation, ce qui porte à plus de treize mètres les nouvelles constructions et de dix-sept à dix-huit mètres son élévation totale au-dessus de la route". Ajoutons que ce monumental ensemble est l'œuvre de Pierre Renaud-Bizet, sculpteur à Luçon.

Le même sculpteur reçut commande, en 1885, de quatre anges de 1,85 m de hauteur, foulant aux pieds quelques-uns des péchés capitaux ; ils furent mis en place dans la semaine de la Passion de l'année 1886.

Voici la traduction de l'inscription latine gravée sur le socle du calvaire : "Au Christ Roi le curé et les fidèles de l'église de Saint-Pierre de Cugand ont élevé ce monument, l'an de Notre-Seigneur 1884, sous le pontificat de Léon XIII".

les Petites croix

C'est encore au chanoine Poisson que nous emprunterons la liste et la datation des petites croix érigées dans la commune.

La plus ancienne, bénite le 14 mai 1758, jour de la Pentecôte, est la croix de La Herse ; elle fut relevée, au cours de l'hiver 1852, par les soins de M^{lle} Esther Bousseau et bénite par M^{gr} Baillès le 9 mars 1853. Le terrain a été clos de murs en 1874 par le curé Grelier.

La croix de La Hinoire qui s'élève au bord du chemin qui conduit du village d'Antières à la route de La Bruffière, porte encore, à sa partie transversale, la date de sa première construction : 1777. Relevée par les soins de la veuve Mouillé du Bas-Noyer, elle fut bénite le 31 mai 1829.

La croix de Gaumier, érigée par la famille Plessis au cours du XVIII^e siècle, "renversée par les hordes révolutionnaires qui ont souvent passé par le chemin où elle se trouve, notamment après leur défaite à Torfou", fut relevée, au cours du XIX^e siècle, par M. Augustin Plessis.

La croix de La Caillerie existait aussi avant la Révolution : "au dire des anciens, une femme massacrée par les Bleus fut enterrée au pied de cette croix".

La croix Pichon ou de Bellenoue, située à l'angle de la rue de Bellenoue et de la route d'Antières à la gare, est probablement aussi antérieure à la Révolution.

Le même jour, 20 août 1837, le curé Augustin Gouraud fit bénir par M. Gabriel Gouraud, supérieur du grand séminaire de Luçon, trois anciennes croix : la croix du Pont, située en face du grand calvaire, relevée par Forget en 1823 ; la croix du Bordage, dite croix Brillaud, du nom de son propriétaire qui la fit relever en 1823 ; la croix de La Palaire, appelée autrefois croix Héry,

relevée après 1830.

La croix de Fradet, due à la générosité de M^{lle} Guilé, propriétaire à Fradet, fut bénite par M. Gabriel Gouraud, trois jours après la consécration de l'église, le 20 septembre 1863.

La croix de Fouques. M. Mouneron, curé, note dans la Chronique paroissiale : "Le 21 juin 1896, a eu lieu, au village de Fouques, par M. le chanoine Grelier, ancien curé, la bénédiction d'un calvaire de granit, don des habitants du village et surtout de M. l'abbé Cousseau, curé de Saint-Hilaire-de-Loulay, enfant de ce village, qui lui seul a payé le Christ et une bonne partie de la croix".

La statue de Notre-Dame de Lourdes qui s'élève à l'intersection de la route de La Bruffière et du chemin de la gare à Antières fut bénite, à l'issue d'une Mission dirigée par le Père Martin, fondateur de la Congrégation des Missionnaires de La Plaine, le jour de Noël 1906.

La statue du Sacré-Cœur, "érigée au lendemain de la grande guerre de 1914-1918", grâce à une souscription paroissiale, à l'embranchement de la route de Clisson et de la route de La Palaise, en face du grand calvaire, fut bénite le 27 mars 1921.

La croix de La Vrignaie, en ciment armé, érigée grâce à une souscription paroissiale sur un terrain donné par la famille Jouineau de Coulonges, fut bénite le jour de la clôture de la Mission, 5 février 1933.

L'ancienne croix du Pont, déjà citée, relevée par Forget en 1823, fut restaurée en 1941 par les Cœurs Vaillants de l'abbé Dillé ; elle a mystérieusement disparu depuis.

La croix de La Pénissière qui s'élève à l'angle de la route de Montaigu et de celle de La Pénissière est due à M^{lle} Virginie Mouillé "dont la famille habite le village de temps immémorial" : c'est une croix en chêne travaillée par Martin, charpentier, fixée sur un socle en maçonnerie. Elle fut bénite le 24 mars 1957.

Enfin, le dernier monument religieux en date est la statue de saint Joseph artisan, érigée au village d'Hucheloup, en souvenir de la Mission, le 1^{er} novembre 1959.

les Chapelles et la grotte

Il reste à citer, outre la chapelle de Saint-Lazare mentionnée à propos du Pin Sauvage, les chapelles d'Antières et d'Hucheloup et la grotte de Lourdes de La Grenotière.

"Un petit oratoire, écrit le chanoine Poisson, fut bâti, entre 1845 et 1848, par M. Jacques Blanchard dans le parc attenant à l'habitation provisoire qu'il occupait à cette époque, après la vente de la papeterie d'Antières faite en 1845 à son neveu M. Claude Blanchard. Depuis 1861 et jusqu'à nos jours (1913), cette petite chapelle fut ouverte aux fidèles du village pour y faire les prières journalières du Mois de Marie.

A la fin de 1911, grâce à la bienveillance de M^{me} Blanchard, l'oratoire est devenu le sanctuaire d'une vaste chapelle bâtie en prolongement sur la plate-forme qui le séparait de l'usine et qui la surplombe. Grâce au zèle de M. le curé, chaque dimanche, à 8 heures, un prêtre va y célébrer la messe à laquelle peuvent assister les ouvriers de l'équipe de minuit à midi qui, sans cela, seraient privés de la messe et de l'instruction qui y est donnée".

Aujourd'hui, seul subsiste l'oratoire d'origine, la chapelle bâtie en prolongement par M^{me} Blanchard ayant été démolie.

Au village d'Hucheloup, sur un terrain lui appartenant, M. Francis Bousseau fait construire, en 1891, une chapelle d'une dizaine de mètres de longueur dédiée à Notre-Dame du Sacré-Cœur. La statue de Notre-Dame est bénite, le 26 avril, par M^{gr} Catteau au cours de sa visite pastorale. Le 16 août de la même année, le chanoine de Suyrot, missionnaire apostolique, est délégué par l'évêque pour y ériger les quatorze stations du chemin de croix.

La grotte de Lourdes aménagée dans le site de La Grenotière, au bord de la Sèvre, est le résultat "d'une promesse faite pendant la guerre 1939-1945" par M. Tesson, curé de Cugand, "si la Sainte Vierge gardait sains et saufs les enfants de la paroisse exposés aux dangers de la guerre et si elle protégeait les habitants à la fois contre les bombardements et contre l'occupation allemande". Le terrain fut apporté par le propriétaire à l'Association Diocésaine de

Luçon et la grotte fut bénite le jour de Pâques de 1948. On s'occupa, au cours de l'hiver de 1972, de tracer à travers les arbres et les rochers une route destinée à faciliter l'accès à la grotte.

DEUX MAISONS DE REPOS (pages 63 à 67)

la Maison Saint-Gabriel

L'acte de naissance de la Maison Saint-Gabriel est daté du 1^{er} décembre 1890. Ce jour-là fut constituée la Société Saint-Gabriel de Cugand dont le but clairement défini était "d'assurer à la commune de Cugand les bienfaits du soulagement des malades à domicile".

Cette fondation est due à la générosité de M^{lle} Esther Bousseau, propriétaire dans la Grande rue, qui, ce même jour, apporte à la Société : "1. une maison comprenant un rez-de-chaussée de six chambres et, au dessus, quatre chambres avec un grenier; dans la cour jointe à la maison, une buanderie, un hangar, une cave et un puits y attenant, un jardin dans lequel se trouve une pièce d'eau, le tout d'une contenance de 14 ares environ; la maison est située au bourg de Cugand, dans la Grande rue ; 2. un canton de terre en face la maison ci-dessus sur lequel existe un hangar." L'acte précise que "La Société aura, à compter de ce jour, la propriété des biens ci-dessus mentionnés, mais elle n'aura la jouissance du rez-de-chaussée de la maison qu'à partir du décès de M^{lle} Bousseau".

Le 20 février 1891, un concordat est passé entre M. Grelier, curé de Cugand, agissant au nom de la Société Saint-Gabriel et la supérieure générale des religieuses des Sacrés-Cœurs de Mormaison pour la prise en charge, par trois religieuses de Mormaison, du "poste de Sœurs garde-malades nouvellement fondé à Cugand". Les Sœurs s'engagent à donner "gratuitement et à domicile aux malades pauvres, ouvriers ou fermiers, résidant dans la paroisse de Cugand tous les soins que leur état réclamera... La société s'engage, de son côté, à fournir aux trois religieuses garde-malades : 1. un logement convenable dans l'immeuble social ; 2. un traitement annuel de 300 F par religieuse".

Au mois de mars de la même année, M. Grelier note, dans la Chronique paroissiale, l'arrivée des religieuses et précise que la

fondation n'est pas due exclusivement à M^{lle} Bousseau : "Au commencement du mois de mars de cette année, des Sœurs garde-malades de la communauté de Mormaison nous sont arrivées. Aussitôt leur arrivée, elles ont trouvé l'occasion de remplir leur ministère : d'abord deux religieuses ; une troisième est venue s'adjoindre, un mois après environ. Cette institution a été faite au moyen d'une somme de 20 000 F donnée par M. Amand Gourand et sa dame, propriétaires de l'usine à papiers d'Antières et d'une maison dans la Grande rue donnée par M^{lle} Esther Bousseau. Le capital social est estimé 24 000 F. La demoiselle Bousseau conserve l'usufruit du rez-de-chaussée pendant sa vie mais, à sa mort, il est à la disposition de la Société."

Par acte en date du 5 avril 1909, M^{lle} Bousseau loue à M^{lle} Marie Mérand, propriétaire à Bellevue, commune de Cugand, la Maison Saint-Gabriel, moyennant un loyer annuel de 120 F, se réservant la jouissance, sa vie durant, des quatre pièces du rez-de-chaussée qu'elle occupe déjà, de la cave, de la moitié des autres servitudes et du jardin. Le 21 novembre 1912, M^{lle} Bousseau vend la Maison à M^{lle} Mérand pour le prix de 4500 F.

C'est donc M^{lle} Mérand qui, le 2 novembre 1914, renouvellera le concordat avec la supérieure

générale de Mormaison avec une clause supplémentaire stipulant que les trois religieuses seront chargées du soin des malades de Cugand "soit à domicile, soit chez elle - mais ce dernier cas pour les femmes seulement - quand on le jugera nécessaire". De Centre de soins, la Maison Saint-Gabriel devient aussi maison de retraite.

Le 14 juin 1928, le curé de Cugand écrit à la supérieure générale de Mormaison : "Vous avez été mise au courant déjà de la situation de Saint-Gabriel. Sur le désir de M^{lle} Mérand qui ne voulait plus avoir la propriété de cette maison, nous avons cru ne pas pouvoir mieux faire que de la transférer à la Société organisée par M. le Chanoine Bouchet et dont le siège est chez M^e Mertet, notaire à Mortagne... Le fonds de la propriété appartient à la paroisse mais la communauté de Mormaison en a en fait l'usufruit." Le 14 août, le bail de la Maison est donc consenti par le directeur de la Société Civile Immobilière de la Sèvre, dont le siège est à Mortagne, au profit du curé de Cugand, moyennant un loyer annuel de 2500 F.

Et voici les commentaires du curé, dans la Chronique paroissiale, au sujet de ces différentes opérations. "En 1928, l'Hospice de Saint-Gabriel tenu par les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Mormaison et qui, depuis la dissolution de la Société Saint-Gabriel, avait été mis au nom de M^{lle} Marie Mérand, propriétaire à Bellevue de Cugand, cet hospice et ses dépendances, servitudes, jardins, ont été joints comme apport à la Société La Sèvre déjà constituée à Mortagne. De plus, M. l'abbé Adrien Bertet, propriétaire d'une maison attenant à l'hospice, provenant de la succession Poisson, a cédé cette maison à la même Société pour être, comme l'hospice, propriété paroissiale..."

La communauté de Mormaison jouissant de l'hospice et de ses dépendances a payé la moitié des frais de transmission de propriété. L'autre moitié a été payée par M. le curé au nom de la paroisse. La communauté de Mormaison paiera, chaque année, les impôts afférents à l'hospice et à ses dépendances, mais hospice, dépendance, jardins, maisons restent la propriété de la paroisse. C'est à la paroisse que tout a été donné : Mormaison a seulement payé les frais d'aménagement des immeubles cédés à la paroisse."

Enfin, en 1962, la Société Civile Immobilière La Sèvre fait apport de la Maison Saint-Gabriel et de ses dépendances à l'Association Saint-Gabriel créée à Cugand et qui en est encore aujourd'hui la propriétaire.

La nouvelle Association acquiert, en 1982, la maison d'Eugène Charrier avec son droit de passage vers la rue de Bellenoue et se lance, en 1983-1984, dans de grands travaux de démolition, de construction et de rénovation qui lui permettent, en septembre, d'accueillir 42 pensionnaires. Elle fait en même temps les démarches nécessaires pour obtenir, d'une part, le "forfait soins courants" et, d'autre part, la création d'une "section de cure médicale".

De nouveaux travaux d'agrandissement réalisés en 1988 ont porté à 60 lits la capacité d'accueil de la Maison.

le Centre National Gériatrique de La Chimotaie

C'est grâce à l'obligeance de M. Yves Minault, directeur du Centre National Gériatrique, qui a bien voulu donner communication des archives de La Chimotaie, qu'il a été possible de faire l'histoire de cette propriété particulière devenue par la suite un important Établissement.

Le choix du site, absolument remarquable, en bordure de la Sèvre sur 1800 mètres et surplombant la rivière d'une hauteur d'environ 30 mètres, est dû à une célébrité cugandaie, le peintre François-Eugène Brillaud ; il y fit construire, dans les premières années de ce siècle, une modeste maison où il mourut le 26 août 1916. Quelques années après la première guerre, La Brillaudière est achetée par M. Jaune, fondé de pouvoir aux usines Motte et Marquette de Roubaix, en relations constantes avec le directeur de l'usine d'Hucheloup, distante de quelques centaines de mètres. Il était accompagné dans ses déplacements par M^{lle} Marthe Chimot, ancienne directrice de l'École Primaire Supérieure de Tulle, qui, en passant à La Baule, avait eu le coup de foudre pour le luxueux hôtel Hermitage dont La Chimotaie serait une modeste réplique ; quant à l'origine du nom, elle est évidente.

La construction de ce qu'on appelle aujourd'hui la Résidence a duré plusieurs années, probablement de 1927 à 1930. Le bâtiment comprend: une grand cuisine et une cave en sous-sol, creusées dans le granit du coteau, six belles salles de réception au rez-de-chaussée, six chambres au premier étage et autant au second, le tout dans un "très beau parc vallonné et bien dessiné d'environ neuf hectares composé de beaux arbres d'essences diverses" dans lequel on trouve un tennis, un portique et une jolie petite rivière anglaise. La propriété comporte en outre un pavillon séparé de cinq pièces, une maison d'habitation pour le jardinier, une ferme avec maison d'habitation et les inévitables clapiers, poulaillers, pigeonier, volière et serre à proximité d'un grand jardin potager alimenté en eau de la Sèvre par une citerne en béton armé de 300 mètres cubes.

M. Jaune, très pris par son travail, a très peu habité La Chimotaie, mais M^{lle} Chimot devenue M^{me} Jaune, y a passé quelques vacances fastueuses, recevant beaucoup, jusqu'en 1932, date à laquelle le train de maison a été sensiblement réduit. Finalement, en 1938 ou 1939, M. Jaune met en vente La Chimotaie : quatre propriétaires se succéderont, avec des fortunes diverses, de 1940 à 1961. A cette époque, la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale "cherchait une propriété dans l'Ouest pour y faire construire un établissement pour personnes âgées. Elle a failli acheter La Garenne-Lemot à Clisson et le domaine de Beauchêne au Landreau", mais jette finalement son dévolu, en avril 1961, sur La Chimotaie. Le propriétaire fait remarquer aux représentants de la M.G.E.N. qu'il s'agit "d'un domaine remarquable ne comprenant que des éléments - terres, abords, parcs, immeubles - en parfait état. Il est susceptible de satisfaire pleinement les exigences de particuliers les plus difficiles mais peut être aussi utilisé pour une firme ou une administration publique ou privée, pour la création d'une industrie sur le bord de la rivière, d'une maison de vacances, de retraite, voire même d'une clinique, grâce à ses logements secondaires tous situés dans le même cadre unique que l'immeuble principal. C'est une affaire exceptionnelle comportant un parc splendide dont la valeur du bois sur pied se chiffre, à elle seule, à environ dix millions de francs".

Le marché fut signé dans les semaines qui suivirent et il y eut aussitôt d'autres acquisitions ou échanges de terrains qui portèrent la surface de la propriété aux 22 hectares actuels. Quelques mois plus tard, une petite maison de retraite d'une capacité d'accueil de 17 pensionnaires, fut aménagée dans la résidence d'origine.

Le Centre actuel dont la construction commença en 1969 avec plusieurs extensions dans les années qui suivirent représentant aujourd'hui une surface bâtie de plus de 13 000 mètres carrés, est l'un des trente-neuf Établissements que la M.G.E.N. met à la disposition de ses adhérents. Il est habilité à recevoir uniquement des personnes âgées de plus de 50 ans.

Il comporte deux secteurs d'admission: un secteur hôtelier de 83 lits réservé exclusivement aux mutualistes de la M.G.E.N. retraités et à leurs conjoints valides pour des séjours temporaires ou définitifs; un secteur médical, de 113 lits en chambres individuelles, avec prise en charge de la Sécurité Sociale, pour les malades atteints d'affections médicales, chirurgicales et orthopédiques. Le service médical est assuré par un médecin-chef secondé par un médecin-adjoint et deux internes. Des infirmières, des kinésithérapeutes, une diététicienne, une manipulatrice en radiologie, une ergothérapeute, une orthophoniste, des aides-soignantes complètent l'équipe médicale qui dispose d'un matériel important: salle de radiologie, salle de rééducation, salle de physiothérapie, etc. Le Centre accueille en priorité les mutualistes de la M.G.E.N., mais il reçoit également des assurés sociaux des autres régimes.

Outre les différents services qu'il assure à ses pensionnaires, le Centre de La Chimotaie fournit du travail à 150 salariés: ce qui, par les temps qui courent, n'est pas négligeable, surtout à Cugand.

DÉMOGRAPHIE (pages 68 à 70)

De 1801 à 1982, la population de la commune de Cugand a presque doublé, passant de 1302 habitants à 2525.

Les chiffres des recensements permettent de suivre l'évolution démographique qui connut des hauts et des bas sans présenter une progression constante.

1801	1 302 habitants	1806	1 649 habitants
1821	1 828 "	1826	1949 "
1831	1943 "	1836	2022 "
1841	2190 "	1846	2255 "
1851	2246 "	1856	2249 "
1861	2295 "	1866	2187 "
1872	1996 "	1876	2058 "
1881	2024 "	1886	21479 "
1891	2129 "	1896	2186 "
1901	2273 "	1906	2245 "
1911	2290 "	1921	2081 "
1926	2169 "	1921	2055 "
1936	1860 "	1946	1826 "
1954	1907 "	1962	2110 "
1968	2199 "	1975	2415 "
1982	2525 "		

Sur une période de 15 années, de 1840 à 1854, on compte: 950 baptêmes (moyenne annuelle 63), 203 mariages (moyenne annuelle 14) et 683 sépultures (moyenne annuelle 46).

Sur une autre tranche de 15 années, de 1877 à 1891, on compte: 713 baptêmes (moyenne annuelle 47), 235 mariages (moyenne annuelle 15) et 609 sépultures (moyenne annuelle 40).

Si l'on se réfère maintenant aux chiffres publiés par le Bulletin municipal, on relève, pour la tranche 1973 à 1987: 619 naissances (moyenne annuelle 41), 205 mariages (moyenne annuelle 14) et 908 sépultures (moyenne annuelle 60). Les chiffres parlent d'eux-mêmes et n'ont pas besoin de commentaires.

Un relevé de la population répartie entre le bourg et les principaux villages de la commune conservé aux archives municipales permet de suivre, sur un siècle entier, de 1846 à 1946, l'évolution démographique dans les zones industrialisées.

Année	Population	Bourg	Fouques	Gaumier-Fromaget	Antières	Fradet	Hucheloup
1846	2255	657	357	100	79	100	231
1856	2249	615	351	111	102	85	213
1866	2187	606	313	99	125	86	176
1876	2058	605	260	109	109	60	172
1886	2147	630	250	109	118	77	160
1896	2186	757	163	120	130	75	180
1906	2243	799	178	136	101	103	198
1911	2290	833	169	113	132	120	194
1921	2081	788	152	99	81	104	157
1926	2169	764	157	108	105	112	166
1931	2055	753	161	119	82	132	146
1936	1860	719	136	103	79	88	125
1946	1826	753	136	197	68	78	97

L'examen des plus anciennes archives et des plus vieux registres paroissiaux fait apparaître, dès le XV^e et le XVI^e siècles, des noms de familles qui se sont perpétués dans la commune.

En 1476, Maurice Hurtaud vend une maison au bourg à Macé Vinet; en 1483, les Hervouet vendent également une maison au bourg à Guillaume Charruau. En 1500, Besson est notaire à Cugand, remplacé en 1507 par Grelier et Vinet et en 1520 par Loiret. En 1561, sont témoins d'un acte Jean Hervouet, Jean Douillard, François Bousseau et Georges Mouillé. En 1573, le curé intente un procès aux nommés Méchineau, Mouillé, Guibert et Hervouet pour défaut de paiement de leurs dîmes.

Dans les dix premières années des registres paroissiaux, de 1595 à 1605, les noms de famille qui apparaissent le plus fréquemment sont, dans l'ordre alphabétique : Audureau, Baron, Biret, Bretet, Brochard, Brunelière, Caille, Charrier, Douillard, Dugast, Gaboriau, Gautier, Gouraud, Hervouet, Loiret, Mabit, Méchineau, Ménard, Mercier, Mouillé, Nerrière, Ouvrard, Pain, Richard, Vinet.

LA POPULATION OUVRIÈRE (pages 70 à 83)

le Temps des artisans

La Sèvre Nantaise prend sa source, de même que sa sœur, la Sèvre Niortaise, dans le département des Deux-Sèvres, non loin de la limite de la Vendée, à la hauteur de la forêt de Mervent. Après un parcours d'environ 140 kilomètres, elle se jette dans la Loire, au sud de Nantes, à Pont-Rousseau: 140 kilomètres de cours et presque autant de chaussées qui coupent la rivière. Sur les 7 kilomètres du parcours de la Sèvre en bordure de la commune, on compte les chaussées suivantes : deux à La Doucinière, deux à Hucheloup, une à Fradet, une à Antières, à Gaumier, à Terbin, au Moulin-neuf, à La Forge, à L'Arsenal, à La Feuillée, une enfin à Plessard, au total treize.

Ces chaussées dont les plus anciennes, notamment celle de Fradet, sont constituées d'énormes blocs de pierre posés à même le lit granitique de la rivière - ce qui en assure la stabilité en cas de crue - ces chaussées, ces barrages sont les témoins irrécusables de l'intense activité artisanale puis industrielle qui régna dans cette portion de la vallée de la Sèvre depuis au moins le XVI^e siècle jusqu'à la crise économique mondiale des années trente.

Dans le but de tirer le meilleur parti des exemptions dont ils bénéficiaient, exemptions très favorables aux échanges commerciaux puisque leurs marchandises voyageaient sans taxes, les habitants des Marches communes de la Bretagne et du Poitou multiplièrent moulins et manufactures dans la vallée de la Sèvre. Aux anciens moulins à blé et à seigle ils ajoutèrent des moulins à tan, à foulon, à papier dans lesquels la force hydraulique permettait une mécanisation partielle de la production. Dans le même temps, alors que le filage de la laine, du chanvre, du lin et, plus tard, du coton était assuré par les femmes des villages travaillant à domicile, le tissage devint l'œuvre d'artisans spécialisés regroupés principalement dans le bourg.

On situe généralement au XVI^e siècle l'exploitation rationnelle des chaussées par les entreprises artisanales: on avance les dates de 1562 pour Hucheloup, 1587 pour La Doucinière, 1593 pour Antières, 1595 pour Fouques. Il n'est pas facile de contrôler ces dates, mais il est certain qu'au XVIII^e siècle, toutes les chaussées de Cugand existent et sont munies de roues à aubes soit sur une rive, soit sur les deux.

Reprenons, d'amont en aval, les treize chaussées qui coupent le cours de la Sèvre sur le

territoire de la commune. A La Doucinière, avant l'usine électrique, un moulin à blé et un foulon ; à Hucheloup, un foulon puis une filature ; au Bas-Hucheloup, sur une chaussée à peine visible aujourd'hui, un moulin à blé puis une tannerie ; à Fradet, un moulin à blé ; à Antières, une papeterie ; à Gaumier, un foulon puis un tissage et un autre foulon sur la rive droite ; à Terbin, sur Gétigné, un moulin à blé ; à Moulin-Neuf, un foulon sur Cugand et un autre sur Gétigné ; à La Forge, un foulon puis une forge et une filature et, sur la rive droite, presque en face, à L'Arsenal, un foulon devenu plus tard entrepôt de La Forge ; à La Feuillée, successivement un moulin à blé, une papeterie, une filature puis une tannerie ; enfin à Plessard, un moulin à blé devenu usine électrique puis tannerie.

Parmi toutes ces manufactures, quelques-unes méritent une mention spéciale : les deux papeteries, les filatures et la forge de Fouques.

Le moulin à papier d'Antières remonte au moins à l'époque de Louis XIII et de Richelieu puisque, le 29 avril 1644, le recteur de Cugand procède à l'inhumation de Marguerite Greslé, "femme de M^e Robert Béliard, papetier au moulin d'Entier". 1644, c'est aussi la date sculptée à la clef d'un des deux porches du logis d'Antières occupé, à la veille de la Révolution, par les Ouvrard, papetiers. La seconde papeterie, celle de La Feuillée, remplacée en 1840 par une filature, est plus récente, ne remontant pas semble-t-il, au delà de l'année 1702.

Quelle était, à cette époque, le procédé de fabrication du papier ? M^{me} Florence Regourd l'a fort bien expliqué dans son étude sur la Vendée ouvrière publiée en 1981. "L'eau de la Sèvre était indispensable à chacun des stades de la fabrication, sauf au séchage! L'eau passait dans le pourrissoir des vieux chiffons préalablement triés par les femmes. L'eau s'écoulait dans les lavoirs où l'on nettoyait les morceaux coupés avant la transformation en pâte à papier sous l'action des moulins à maillets ou des moulins à cylindres. le travail se faisait dans des cuves en bois revêtues intérieurement de plomb.

Quand on voulait utiliser cette pâte stockée dans les dépôts, on en revenait à l'eau de la Sèvre pour le délayage... Enfin, et c'était tout l'art du compagnon papetier, il fallait savoir tremper la forme (le moule, sorte de châssis garni de fils de laiton ou de cuivre) dans la pâte, l'égoutter, la passer à l'ouvrier coucheur qui la posait sur des feutres ou des cylindres garnis de laine... Restait à presser, à étendre, sécher et encoller, presser à nouveau et enfin étendre au soleil ou au séchoir avant de lisser."

Les cinq moulins à papier d'Antières et de La Feuillée comportaient chacun une seule cuve à pâte et employaient vingt hommes et treize femmes en 1779. En 1789, quatorze papeteries tournaient dans la vallée de la Sèvre, de Mortagne à Cugand.

La guerre de Vendée causa de graves dommages aux moulins à papier. S'il faut en croire ce qu'écrit dans ses Mémoires Gabriel-Julien Ouvrard, fils d'un papetier d'Antières, les usines de son père avaient été incendiées pendant les troubles. En 1798, les commissaires du directoire exécutif du département font, en envoyant à Paris l'État des papeteries en Vendée, les observations suivantes : "La plupart des cuves que les fabricants employaient autrefois restent dans l'inaction. On attribue cette stagnation aux différentes réquisitions, au discrédit des assignats, à la rareté et à la cherté des matières premières et des ouvriers, surtout à la difficulté de trouver un débouché pour la vente des marchandises fabriquées."

Les moulins à drap ont précédé les filatures. Avant la Révolution, la Sèvre Nantaise est jalonnée de moulins à fouler et à dégraisser les étoffes, compléments indispensables de l'industrie lainière particulièrement florissante autour de Cugand. Dès le début du XIII^e siècle, les moines de l'abbaye de Buzay, près du Pellerin, possèdent un moulin à drap sur la Sèvre à Clisson. Pour Cugand, il faut descendre jusqu'en 1623 pour trouver la preuve écrite de leur existence: cette année-là, la veuve de Clément Péraud vend un journal de vigne à son fils Nicolas, "marchand foulon demeurant au village de Hucheloup". Un excellent article de Benoît Dufournier publié en 1984 dans la revue des Pays de la Loire, 303, nous renseigne sur les moulins à foulons : "La survivance presque miraculeuse du foulon (de l'ancienne usine Plessis)

de Gaumier, à Cugand, donne aujourd'hui encore un exemple étonnant de ce procédé à deux piles, jadis très commun et maintenant rarissime, dont la conservation paraît aussi souhaitable qu'urgente... Ce battage hydraulique avec de lourds maillets frappant tangentiellement les draps de laine est une opération d'apprêt, complémentaire du filage, du tissage et de la teinturerie. Il a pour but de dégraisser, de réduire et de donner du liant, voire de satiner les étoffes appelées tiretaines ou kalmouks, selon les dimensions et la composition. Peuvent passer par le foulon les tissus entièrement en laine ou ceux qui n'ont de cette fibre que la trame ou la chaîne. Opération très délicate, prolongée plusieurs heures, de nuit comme de jour et physiquement très éprouvante pour qui la pratique." Cavoleau, secrétaire général de la Vendée, écrit, en 1818, dans sa Statistique : "Ces foulons seront le site originel de la grande manufacture textile de Hucheloup; d'autres se reconvertiront, de manière éphémère, en chamoiserie (Bas-Hucheloup) en réutilisant les maillets pour le battage des peaux."

L'état du foulon de Gaumier sur lequel s'est apitoyé, en 1984, Benoît Dufournier, n'a fait que s'aggraver depuis cinq ans: sous la toiture écroulée du bâtiment, un des lourds maillets gît à terre, l'autre tenant encore debout par Dieu sait quel miracle et pour combien de temps. Fort heureusement, un habitant du village, Henri Gouraud, a eu l'idée géniale et le savoir-faire et la patience de construire deux réductions au cinquième de ce foulon, dont l'une est conservée à l'Écomusée du Puy-du-Fou et l'autre chez lui, à Gaumier.

Aux moulins à papier et aux foulons tournant ou battant dans la vallée de la Sèvre avant la Révolution, il faut ajouter la forge qui commença à fonctionner, au bas de Fouques, en octobre 1776 mais ne survécut pas à la guerre de Vendée. C'est encore M. Dechaille qui, dans sa chronique conservée aux archives municipales, nous raconte la genèse de ce nouvel artisanat: "Au mois d'avril 1775, écrit-il, le sieur Jean Frérot (directeur de la manufacture de canons de Saint-Sébastien près Nantes) a entrepris une forge à fer ; il a arrenté du sieur Belorde de La Grenotière la chaussée et les rochers qui en dépendent... Le sieur Frérot a commencé par faire nettoyer la chaussée et creuser les fondations des moulins: cette chaussée est celle qui est au dessous du village de Fouques.

Les forges à fer de la chaussée de Fouques ont été allumées le 5 octobre 1776 et on y fait des barres de fer. On y a aussi bâti un fourneau à réverbère pour préparer de petites barres de fer pour passer à des cylindres et ensuite à des filières pour travailler des fils de fer - ce qu'on appelle tréfileries - et on a commencé à faire ces fils de fer le 1^{er} juin 1777. On y a aussi fait un tour à tourner le fer."

Le docteur Duboueix, dans son rapport sur Clisson et ses environs publié en 1789, donne quelques précisions: «L'usage de cette manufacture, écrit-il, dont les roues sont mues par les eaux de la Sèvre et font jouer plusieurs marteaux à la fois, est de refondre et de forger tous les débris des canons et autres ouvrages en fer manqués à la fonderie de Nantes, tous les rebuts appelés carcads, les fers et les ferrailles... qu'on transporte de Nantes ici et qu'on reporte ensuite ouvrés.

Ces ouvrages sont du fer en baguettes pour les chevilles de navires, du fer plat en barre, des pivots de moulins à sucre pour l'Amérique dont on façonne les extrémités dans le même atelier au moyen d'un gros tour mis également en jeu par les eaux de la rivière ; on y fabrique aussi de l'acier."

Le 23 novembre 1782, continue M. Dechaille, le sieur Frérot, "maître et directeur de la Forge de Cugand, l'a vendue à René-Julien Dacosta, négociant à Nantes, pour la somme de 60 000 livres, savoir: les fonds 50 000 livres et les ustensiles 10 000 livres".

Cette forge qui, avec son four à réverbère et son tour, était à l'avant-pointe du progrès mais n'a guère fonctionné que vingt-cinq ans, était restée sous la dépendance de la métropole nantaise; seule la main d'œuvre, de 25 à 30 ouvriers, était de Cugand.

I'Essor industriel

C'est entre le XVI^e siècle et la Révolution française que moulins et manufactures se

multiplient dans la vallée de la Sèvre; aux anciens moulins à seigle et à froment s'ajoutent des tanneries, des fouleries de laine, des papeteries puis des tissages utilisant la force hydraulique de la rivière.

Après la Révolution et l'Empire, la vallée de la Sèvre va accueillir les premiers établissements à caractère industriel. La composition du Conseil municipal de Cugand, au 1^{er} janvier 1815, est significative et fournit l'explication de cette volonté concertée d'industrialisation de la commune. Font partie du Conseil: Louis Dagnet, fabricant de papier à La Feuillée, Jacques Blanchard, fabricant de papier à Antières, François Cousseau, fabricant d'étoffes à Fouques, François Caille, fabricant d'étoffes à Hucheloup, Louis Coudrin, fabricant d'étoffes à La Palaise, Jean Jauffrineau, fabricant d'étoffes à Hucheloup, Augustin Plessis, fabricant d'étoffes à Gaumier. Les trois autres conseillers sont le notaire et deux propriétaires terriens.

Le textile notamment connaît à Cugand une expansion rapide avec la mécanisation de la filature et la création des ateliers dont sont les premiers à bénéficier les usiniers de Fouques, Hucheloup et La Feuillée et les premières victimes les tisserands travaillant à domicile avec leur femme et leur nombreuse progéniture. C'est l'époque où le baron Lemot de Clisson construit, dans le style néo-italien très à la mode avec ses ouvertures en plein cintre, les usines de Plessard et de La Feuillée. C'est l'époque où M. Blanchard fait installer à Antières la première machine continue à papier avec turbine, cylindres et séchage à vapeur. Le Conseil municipal ne veut pas être en reste avec les nouveaux industriels: considérant, en 1832, que "la commune de Cugand, en raison de son commerce d'étoffes et des différents établissements majeurs qui se trouvent établis sur la rivière de Sèvre, tels que papeteries et filatures de coton, a des relations très étendues", demande l'ouverture d'un bureau de poste aux lettres dans le bourg.

Les efforts de la commune et de ses industriels sont reconnus par le jury chargé, en 1834, de l'examen des produits manufacturés à présenter à l'Exposition qui note: "La commune de Cugand a plusieurs fabriques d'étoffes grossières et, depuis quelques années, deux grands établissements formés, l'un pour la filature des laines et la fabrication des étoffes et l'autre pour la filature des laines seulement ont donné à cette commune le premier rang dans l'industrie de la Vendée".

Dix ans plus tard, le jury de l'Exposition de 1844 rendra hommage à "MM. Blanchard, fabricant de papier à Antières et Girard Frères à Tiffauges. Dans les deux établissements montés par ces fabricants sur une très grande échelle, on a depuis longtemps renoncé à la fabrication du papier à la main et adopté le système des machines. Leurs papiers, renommés pour leur bonne qualité et leur bas prix, s'écoulent avec la plus grande facilité".

Les résultats du recensement de 1851 font état, à Cugand, pour une population de 2246 habitants, soit 303 de plus qu'en 1831, de 225 fileurs ou fileuses de laine ou de coton, 126 fabricants d'étoffes, 103 tisserands et 52 papetiers.

En 1855, à l'occasion de l'Exposition universelle, c'est une commune en pleine expansion industrielle et économique que le Comité départemental présente au préfet de la Vendée: "Parmi les chefs d'industrie, écrit le président, je vous présente en première ligne MM. Chéguillaume et Cointrelle, de La Forge, commune de Cugand, dirigeant trois fabriques de tissus de laine qui occupent de 5 à 600 ouvriers. Ces derniers sont l'objet de soins particuliers des propriétaires de ces magnifiques établissements qui n'ont pas chômé malgré les temps difficiles que nous avons traversés (allusion à la première crise de l'ère industrielle en 1846/47)... Tout en faisant l'éloge mérité des maîtres qui, outre les roues hydrauliques et les pompes à feu, ont introduit, depuis quelques années, les métiers à la Jacquart dans leurs fabriques, etc.

M. Péquin, qui possède à Hucheloup, commune de Cugand, une filature de laine qui occupe 100 ouvriers; cette usine est située, comme la précédente, sur les bords de la Sèvre Nantaise dont on utilise les eaux auxquelles on supplée, pendant la sécheresse de l'été, par une pompe à feu...

M. Blanchard (Claude) qui a réorganisé à Antières, sur la Sèvre, une papeterie considérable

créée par sa famille. Cette fabrique marche aussi par le moyen de roues hydrauliques et, de plus, au moyen d'une turbine, perfectionnement récemment introduit par M. Blanchard...

MM. Gachet (François), Durand (Louis) et les Frères Plessis, fabricants au village de Gaumier, améliorent aussi leurs produits dont les matières premières sont filées chez M. Cointrelle ou chez M. Péquin".

Les "pompes à feu" dont il est question dans ce rapport ne sont autre chose que les machines à vapeur, alimentées par le charbon des mines de Chantonay et de Faymoreau que MM. Chéguillaume, Péquin et Blanchard ont obtenu du préfet de la Vendée l'autorisation d'installer dans leurs usines entre 1837 et 1850.

Le nouveau propriétaire de la papeterie d'Antières fait démolir, en 1869, tous les anciens bâtiments situés au niveau de la rivière pour remonter son usine jusqu'au bord du chemin de Gaumier. Le 7 août 1870, son frère, le chanoine Gabriel Gouraud, supérieur du grand séminaire de Luçon, vient bénir les nouvelles constructions.

De leur côté, les héritiers de Jean Péquin qui avait fondé en 1830 la manufacture de laine cardée et filature de lin d'Hucheloup s'employèrent activement à agrandir leur usine et moderniser leur fabrication pour assurer l'emploi de leur centaine d'ouvriers et d'ouvrières.

La commune, pour sa part, favorise cette expansion économique par la création de tout un réseau de chemins vicinaux destinés à desservir les usines. Et lorsqu'il fut question, en 1868, de la création d'une ligne de chemin de fer entre Clisson et Cholet, le Conseil municipal, «considérant que ce projet de chemin de fer intéresse au plus haut point la commune de Cugand qui a de nombreuses usines dans la vallée industrielle de la Sèvre et dont ce chemin de fer ne pourrait s'éloigner», demande et obtient une gare à la sortie du bourg.

Il semble que, malgré le ralentissement momentanément dû à la guerre de 1870, ce soit entre les années 1875 et 1880 que la situation industrielle de la commune de Cugand connut son apogée avec un total de 616 ouvriers ainsi répartis: 220 fileurs de laine, 38 fileurs de coton, 120 papetiers et 238 fabricants d'étoffes travaillant pour le compte de 31 petits patrons.

A la fin du siècle, seule la Papeterie d'Antières devenue Société Anonyme des Papeteries Gouraud n'a pas ralenti son activité: elle emploie 205 hommes, meuleurs, calandriers, coupeurs, bobineurs, conducteurs de machines et 122 femmes. La capacité de production atteint 60 tonnes par jour; le matériau de base a changé: les bois du Nord arrivés à l'usine sous forme de feuilles épaisses sont transformés en pâte comme autrefois les chiffons.

Malgré ce bond spectaculaire de la papeterie, l'effectif total des usines est tombé à 385 personnes, en raison notamment de la disparition de plus de 200 petits fabricants d'étoffes à domicile. Désormais, le paysage industriel de la vallée de la Sèvre à Cugand, hérissé de cheminées de briques de 25 à 35 mètres, ne sera plus modifié; aucun bâtiment industriel d'importance n'y sera construit après la fin du siècle, si ce n'est à Hucheloup où l'on a construit jusqu'à la veille de la fermeture et les cheminées seront abattues, les unes après les autres, par mesure de sécurité.

le Déclin

Les industries cugandaises, en perte de vitesse depuis les dernières années du XIX^e siècle, connaîtront un regain d'activité en travaillant pour la Défense nationale, de 1915 à 1920. Les Archives de la Vendée ont conservé un précieux rapport adressé au préfet par le maire de Cugand, le 15 septembre 1915: il est intitulé Usines et industries existantes sur le territoire de la commune de Cugand. En raison des nombreux chiffres et des précisions qu'il donne, il est intéressant de le citer presque en entier.

"1. Papeterie d'Antières - Cette usine appartient à la Société Anonyme des Papeteries de l'Ouest. Son matériel de production comprend six machines à papier. Actuellement, elle travaille avec quatre machines, dont trois petites et une grande, pour la fabrication de papiers destinés à l'Imprimerie Nationale, aux Chemins de fer de l'Etat et à la presse régionale. Elle est actionnée par une force motrice de 900 chevaux-vapeur et emploie 150 ouvriers et 120 ouvrières. Une

machine à vapeur de 950 chevaux et deux grandes machines à papier avec leurs accessoires sont inutilisées, faute de personnel... Ses approvisionnements actuels consistent en 200 tonnes de charbon et 600 tonnes de matières premières.

A Fradet, la même Société Anonyme possède un ancien moulin à farine aujourd'hui arrêté et désaffecté. Il y reste une roue hydraulique et une locomobile d'une force de 40 chevaux environ qui pourraient être utilisées.

2. Filature de laine cardée à façon d'Hucheloup - Cette usine appartient à la famille Péquin et est aujourd'hui en pleine activité. D'une force motrice de 180 chevaux, dont 120 chevaux fournis par une machine à vapeur et 60 chevaux par une machine hydraulique, elle comprend 17 assortiments dont 6 travaillent, jour et nuit, pour l'alimentation en laines filées des ateliers de tissage de la Maison Centrale de Fontevault pour les couvertures de campement, 3 pour l'alimentation des draps de troupe et 8 pour la fabrication des flanelles de santé et tricotés destinés aux troupes. Son personnel est de 63 hommes et 39 femmes et enfants.

3. Usine de La Forge appartenant à MM. Thibaud et Durand - Cette usine possède une force hydraulique de 35 chevaux et une machine à vapeur de 70 chevaux. Son objet actuel consiste dans les apprêts d'étoffes pouvant servir aux draps des troupes, flanelles, couvertures, molletons, etc. L'usine a été employée au foulage des couvertures pour hommes et chevaux de l'armée. Elle ne possède aucune réserve de charbon.

4. Tannerie de La Feuillée - Cette usine appartient à M. Desbois. Sa force motrice est actionnée par une motrice de 150 chevaux. Elle travaille pour l'armée et occupe 70 hommes et 30 femmes. Elle ne possède aucune réserve de charbon.

5. Tissage à Gaumier appartenant à M. Émile Plessis - Ce tissage mécanique est spécial en lainage: il possède sept métiers pouvant produire 1000 mètres par semaine. Il est actionné par une machine d'une force de 20 chevaux environ alimentée au moyen de l'huile lourde. Ce tissage est aujourd'hui arrêté par suite de la mobilisation de son propriétaire et du personnel qui consiste en quatre hommes et cinq femmes. Il pourrait être utilisé à la confection de draps et de couvertures pour l'armée; il possède comme annexe huit métiers tissant à la main et pouvant être conduits par des femmes et des hommes.

6. Tissage près le bourg de Cugand appartenant à M. Grasset - Ce tissage mécanique pour cotonnades se compose actuellement de 26 métiers. De construction toute récente, il peut recevoir dans la même salle 40 métiers. Sa machine à vapeur est d'une force de 45 chevaux. Ce tissage a été occupé, depuis la mobilisation, à la fabrication de couvertures et de toiles pour l'armée. Il est aujourd'hui arrêté par suite du défaut de coton et de charbon. Le personnel employé à ce tissage comprend 5 hommes et 18 femmes ou jeunes filles.

7. Usine électrique de La Doucinière, actuellement en construction très avancée - Cette usine appartient à la Société L'Électrique d'Anjou. Elle sera d'une force motrice de 6000 chevaux (deux turbines de 3000 chevaux chacune) nécessitant une dépense journalière de 60 tonnes environ de charbon. Elle est destinée à donner la force motrice aux usines des alentours, notamment aux Papeteries de l'Ouest et à fournir l'éclairage dans les communes concessionnaires. 32 ouvriers travaillent actuellement à l'avancement des travaux.

8. Usine électrique de Plessard - Cette usine appartient à la Société L'Électrique d'Anjou : elle fournit l'éclairage à la ville de Clisson. Force hydraulique : 30 chevaux ; force motrice : 30 chevaux-vapeur. L'immeuble appartient à M. le baron Lemot. Un ouvrier s'occupe de l'usine".

Voici donc l'essentiel de ce rapport qui prouve qu'en septembre 1915, plus de 500 personnes travaillent, à Cugand, pour les besoins de l'armée. Il est intéressant de noter, à la suite de ce rapport, que l'Écomusée de la Vendée, au Puy du Fou, conserve, dans sa section industrielle, la machine à vapeur construite par les Établissements Pignet, à Anzin (Nord), achetée par M. Péquin pour sa filature d'Hucheloup en 1908. Elle mesure 6 mètres de long et 3 mètres de large pour une hauteur de 2,50 mètres; son poids est de 12 tonnes.

L'effondrement de la Bourse de New-York en septembre 1929 allait entraîner une très grave

crise économique mondiale avec les inévitables réductions de production, baisse de prix des produits manufacturés, faillites et chômage. Crise économique qui, déferlant sur l'Europe, atteindra de plein fouet la commune industrielle de Cugand. Déjà les tanneries de La Feuillée qui occupaient cent ouvriers et ouvrières en 1915 n'en comptaient plus qu'une dizaine en 1929.

La filature de laine cardée d'Hucheloup, rattachée, dans les années trente, à la Société Anonyme Hannart, Motte et Marquette réunis de Roubaix, voit ses effectifs tomber à moins de 80 ouvriers et ouvrières.

La Société Anonyme des Papeteries de l'Ouest qui comprenait, à l'époque, les 426 ouvriers d'Antières et les 171 ouvriers de Tiffauges, commença à licencier dès 1926. M^{me} Regourd, dans son ouvrage déjà cité, écrit : "Sur les six machines à papier d'Antières, deux s'arrêtaient, contraignant les ouvriers à quelques jours de chômage technique. Avec la grande crise, les réductions du temps de travail devinrent systématiques et avec elles les réductions de salaires. En 1932, la Société des Papeteries de l'Ouest faisait encore vivre 487 ouvriers, mais au ralenti, tant et si bien que l'usine de Tiffauges se réduisit au personnel d'entretien, avant de fermer en décembre 1933. Une cinquantaine d'ouvriers spécialisés furent envoyés provisoirement vers l'établissement de Cugand. La dissolution de la Société était prononcée en novembre 1934".

Le curé de Cugand note, à cette date, dans la Chronique paroissiale : "Un évènement grave pour Cugand a marqué cette année 1934. En raison de la crise des affaires qui sévit partout dans le monde, les papeteries d'Antières ont été fermées. La Société qui les exploitait les a mises en vente. Seront-elles rachetées et rouvriront-elles ? Question angoissante. Trois cents ouvriers sont au chômage dont deux cents à Cugand. Que vont-ils devenir ? Déjà plusieurs s'en vont". Ce fut en effet le grand exode, notamment vers Nantes et la population de la commune qui était de 2169 en 1926 chuta à 1860 en 1936, soit une perte de 309 personnes. Le village de Fradet qui comptait 132 habitants en 1932 n'en compte plus que 88 en 1936, soit 44 de moins.

N'ont vraiment survécu à la crise, au prix de reconversions successives, que les deux principales usines d'Antières et d'Hucheloup.

La papeterie d'Antières est achetée, en 1935, par un certain Rettori, récupérateur de matériaux à Paris, qui démonte et casse toutes les machines pour les envoyer à la fonte. En 1946, une cartonnerie s'installe dans une partie des bâtiments puis, en 1965, une fabrique de récipients de caoutchouc pour le bâtiment, fabrique qui, sous la dénomination de Société Anonyme Sargom et la direction éclairée de M. Bomin, fournit du travail aujourd'hui encore à plus de quarante ouvriers.

Quant à l'usine d'Hucheloup, les propriétaires la louèrent, en 1936 à M. Chaignaud, fabricant de tissus pour pantoufles à La Rochefoucauld, qui ouvrit, à cette date, avec 70 ouvriers et ouvrières. M. Chaignaud devient, en 1942, propriétaire de la filature à laquelle il adjoint dix métiers à tisser et un atelier d'appréts pour la fabrication des feutres de pantoufles. En 1960, la fabrication de feutres non tissés et de bourrages pour articles chaussants puis de tissus pour revêtements de sols et de murs fournit du travail à plus de 200 personnes. Mais les difficultés de plus en plus insurmontables de la conjoncture économique amènent la fermeture définitive des ateliers en 1985.

Chômage et main-d'œuvre enfantine

Revenons en arrière pour constater, à la lumière de documents des archives départementales et communales, que le chômage, tout au moins saisonnier, n'a pas attendu le krach new-yorkais de 1929 pour sévir à Cugand et que la main-d'œuvre se recrutait dans tous les âges de la vie.

Le 3 janvier 1847, le Conseil municipal, "prenant en considération l'état malheureux des ouvriers sans travail, spécialement des ouvriers tisseurs en coton qui sont en très grand nombre dans cette commune et qui en ce moment se trouvent tous sans emploi et désirant, autant que possible, prévenir tous les désordres qui pourraient subvenir", affecte une somme de 1192 F à la réparation des chemins vicinaux par les ouvriers sans travail. Le 11 avril de la même année,

le Conseil constate "avec peine que la répartition du premier crédit de quatre millions n'a pas été faite favorablement pour la commune comme elle avait lieu de l'espérer en raison des besoins toujours croissants d'une population toute industrielle qui est restée sans ouvrage depuis plus de six mois" et sollicite du gouvernement "deux ou trois mille francs qu'il espère obtenir, vu le grand nombre d'ouvriers inoccupés de la localité et les grands sacrifices que tous les habitants aisés se sont déjà imposés pour les secourir". Une souscription organisée dans la commune a en effet rapporté la somme de 2568 F. La situation ne semble pas s'être améliorée en 1853 pour les ouvriers. Le Conseil, "considérant qu'un grand nombre d'habitants de la commune souffre en ce moment en raison de la cherté des subsistances, est d'avis qu'une souscription volontaire sera ouverte en cette commune pour recueillir les fonds nécessaires afin de donner du travail aux ouvriers inoccupés".

Moins de dix ans plus tard, en novembre 1862, le Conseil municipal prie le préfet de "prendre en considération la position malheureuse des tisserands en coton de Cugand qui, en grande partie, sont sans ouvrage... dont le nombre est évalué, pour la commune de Cugand seule, à 250, presque tous pères de famille, dont les femmes et les enfants sont également sans travail et dans un état de dénuement presque complet".

Comme l'indique cette supplique adressée au préfet de la Vendée, hommes, femmes, et enfants travaillent dans les usines ou les ateliers.

Un relevé du 7 juin 1850 fait état: dans la filature de coton de la Forge, de 33 hommes, 35 femmes et 4 enfants au-dessous de 12 ans ; dans la filature de laine et teinturerie de La Feuillée, de 69 hommes, 32 femmes et 6 enfants ; dans la filature de laine d'Hucheloup, de 35 hommes, 21 femmes et 8 enfants, à la papeterie d'Antières, de 19 hommes mais pas d'enfants au-dessous de 12 ans.

Des enquêtes menées en vertu de la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les usines, il ressort que, en janvier 1848, dans sa filature de La Forge, M. Chéguillaume emploie 6 garçons et 4 filles de 8 à 12 ans et 16 garçons et 12 filles de 12 à 16 ans. A Hucheloup, M. Péquin fait appel à un garçon et deux filles de 8 à 12 ans et 11 garçons et 9 filles de 12 à 16 ans. A la papeterie d'Antières, M. Blanchard n'emploie que deux filles de 12 à 16 ans.

En janvier 1850, avant la grande enquête du mois de juin, les chiffres sont les suivants: à la filature de La Forge, 11 enfants de 10 à 12 ans et 19 de 12 à 16 ans ; à la filature de La Feuillée, 7 enfants de moins de 16 ans ; à la filature d'Hucheloup, 8 enfants de 8 à 12 ans et 11 de 12 à 16 ans ; il n'y a plus de main-d'œuvre enfantine à la papeterie d'Antières.

Cent ans plus tard...

Nous sommes en 1989 : il y a un siècle exactement, l'expansion industrielle de la commune de Cugand était à son apogée. De La Doucinière à Plessard, le grondement continu des chaussées constituait un fond sonore au vacarme des roues à aubes, aux battements des foulons, au sifflement des machines à vapeur, aux appels des sirènes, au claquement des tissages, à tout un ensemble de bruits que nous n'entendions pas parce qu'ils faisaient partie de notre environnement. Aujourd'hui, seules les chaussées sont restées bruyantes parce qu'elles n'ont pas cessé de vivre. Tout le reste s'est arrêté, sauf la fabrique d'articles de caoutchouc qui continue de tourner, mais sans bruit, dans les anciens bâtiments de la papeterie d'Antières.

Les industries nouvelles, qui n'ont que faire de la force hydraulique de la Sèvre, se sont groupées, comme c'est normal, dans la zone artisanale ou à la périphérie du bourg, fournissant du travail à plus de cent ouvriers et ouvrières, non compris ceux de l'usine d'Antières.

La vallée de la Sèvre a retrouvé son silence d'avant le temps des artisans, mais son cours est jalonné de ruines qui font mal à voir, qu'il s'agisse de l'usine jamais achevée de La Doucinière, de l'ensemble considérable de bâtiments abandonnés d'Hucheloup, des pierres éparses de la papeterie d'Antières, du foulon de Gaumier sous sa toiture effondrée, autant de choses qui demeurent dans le paysage "comme un malentendu, une plaie, une mauvaise conscience".

MAIRES ET MUNICIPALITÉS (pages 100 à 105)

En cette année du bicentenaire où l'on fouille pour les mettre en lumière tous les recoins de l'histoire de la Révolution, chacun sait que nos actuelles communes sont nées d'une loi de l'Assemblée Constituante en date du 14 décembre 1789 qui crée dans chaque localité des assemblées dites municipalités et donne le nom de maire au premier magistrat municipal. A la vérité, les communes existaient sous une autre forme dès le Moyen-Age avec un premier magistrat déjà appelé maire, nommé par le roi sur présentation d'une liste de trois candidats par les habitants.

Un des plus anciens actes de la municipalité de Cugand nouvelle manière remonte au 21 septembre 1800. Jean Gouraud, cultivateur et maire, après avoir fait faire "la soumission de fidélité à la République et à la Constitution de l'an 3" à François Esseau, menuisier, son adjoint, nomme "les dix du Conseil pour former la municipalité de cette dite commune, savoir les nommés les citoyens René Bousseau, Louis Perraud, Pierre Forget, Jacques Perraud, les quatre de ce bourg, François Caille de Hucheloup, Gabriel Caille de Fradet, Jacques Blanchard d'Antières, Jacques Dupont de Fromaget, Massicot, dit La Bérangerie de La Grenotière, Louis Coudrin de La Haute-Palaise".

Lorsque, le 27 novembre 1803, le préfet de la Vendée nomme le citoyen Massicot de La Bérangerie aux fonctions de maire en remplacement de Jean Gouraud, le Conseil se réunit pour faire l'inventaire des archives municipales : "Avons commencé par le dénombrement des registres, Bulletins des lois et généralement tous les papiers qui concernent le maire, premièrement 146 registres tant baptêmes que mariages et sépultures anciens, tant bons que défectueux, 17 registres nouveaux des naissances, mariages et sépultures depuis l'an 5 jusqu'à l'an II; il devrait se trouver 324 bulletins des lois et il ne s'en trouve que 306 par numéros, reste 36 pour compléter le nombre de 342; six registres de délibérations, le cachet de la commune, une boîte en bois servant à mettre les papiers de la dite commune."

La municipalité d'aujourd'hui conserve sa collection de registres des baptêmes, mariages et sépultures, parfaitement restaurée et remontant à 1595, tous les registres des délibérations depuis la Révolution et de nombreux cartons d'archives anciennes, à rendre jaloux les chefs-lieux de canton.

Voici la liste des maires de Cugand depuis la création de la commune :

René Bousseau, maire	1790
Jean-Baptiste Mercier, officier public	1792
Pierre Baudry, agent municipal	1798
Jean Gouraud, cultivateur au bourg, maire	1799
René Massicot, propriétaire à La Grenotière	1803
Jean Poisson, propriétaire au Port	1814
René Massicot, propriétaire à La Grenotière	1817
Jean Guillaumé, propriétaire à La Bérangerie	1823
Jean-Gervais Mercier, notaire au bourg	1825
Thomas Ménard, serger au bourg	1827
Paul Dagnet, papetier à La Feuillée	1830
Jacques Cointrelle, régisseur de La Forge	1837

Jean Péquin, filateur à Huche10up	1841
Louis Durand, fabricant d'étoffes à Gaumier	1846
Jacques Cointrelle, négociant à La Forge	1852
Pierre Guilé, propriétaire à Fradet	1855
Léon Péquin, filateur à Hucheloup	1860
Charles Blanchard, papetier à Antières	1871
Gustave Say, industriel	1872
Cyprien Gouraud, papetier à Antières	1881
Auguste Durand, industriel à Fouques	1908
Denise Leroy, propriétaire au bourg	1969
Marcel-Pierre Stépanovsky, propriétaire à La Doucinière ...	1983

Tout au long du XIX^e siècle, les municipalités successives ont eu le souci de la sécurité et du bien-être de leurs administrés. Quelques exemples.

Le 22 juillet 1811, le Conseil Municipal considérant que, "par l'effet des pluies abondantes tombées le premier de ce mois, le pont de Cugand, dit du bourg, situé sur le ruisseau de Fromaget, a été emporté par le gonflement des eaux", estime sa réparation urgente, "vu que les habitants du bourg de Cugand et d'une grande partie de la commune n'ont point d'autres issues commodes pour communiquer avec la ville de Nantes et celle de Clisson où se traitent toutes leurs affaires" et approuve le devis de remise en état du pont s'élevant à la somme de 1640 Fr.

Nouveau problème de pont en 1846. Le Conseil renouvelle son vœu "qu'il soit établi un pont sur la rivière de Sèvre avec une jonction de route du bourg de Cugand à celui de Gétigné". A défaut d'un pont, le Conseil, en février 1855, "reconnaît, à l'unanimité, l'utilité de l'établissement d'un bac (à péage) au passage de la Sèvre Nantaise, à l'endroit dit Gaumier entre les communes de Cugand et de Gétigné". Quatorze ans plus tard, le bac ayant été supprimé, le Conseil, considérant que, "depuis la suppression du bac qui a été pendant quelque temps établi à Gaumier, toutes les communications sont redevenues impossibles entre le bourg de Cugand et celui de Gétigné", supplie le préfet de la Vendée de "donner l'adjudication du pont projeté sur la Sèvre".

L'établissement d'une poste aux lettres donne aussi quelques soucis à la municipalité. Le 27 juin 1832, le Conseil, "considérant que la commune de Cugand, en raison de son commerce d'étoffes et de ses différents établissements majeurs qui se trouvent établis sur la rivière de Sèvre, tels que papeteries et filatures de coton, a des relations très étendues, que différentes personnes de cette commune exigent que les personnes avec lesquelles elles sont en relations d'affaires adressent leurs lettres poste restante à Clisson, bureau de poste de la Loire-Inférieure, où elles font prendre journallement ces lettres, ce qui devient une charge mais que la nécessité a rendu indispensable, attendu la célérité que demandent les affaires commerciales... est d'avis qu'il est nécessaire et même indispensable aux besoins de la commune que toutes les dépêches ou imprimés dont le transport lui est attribué soient transportés et distribués à domicile, tous les jours, et que, conséquemment, la commune de Cugand doit être signalée au nombre de celles qui seront appelées à profiter du bénéfice de la loi du 2 avril dernier."

La municipalité dut attendre douze années pour être informée, par le directeur de l'administration des Postes, du projet d'établissement d'un bureau de poste aux lettres dans le bourg de Cugand. Un an plus tard, le Conseil se permet de suggérer "qu'un service direct, de Montaigu à Clisson (Loire-Inférieure) traversant le bourg de Cugand soit organisé et que le bureau à établir à ce dernier endroit relève de ces deux bureaux... Cette création, avec le service direct de Montaigu à Clisson, serait de la plus grande utilité pour faciliter la correspondance des filatures de laine et coton, fabriques d'étoffes et de papiers qui existent dans la commune".

En 1859, c'est au sujet du tracé de la ligne de chemin de fer de Nantes à La Roche-sur-Yon et de celle de Clisson à Poitiers que les élus municipaux auront à se battre avec l'administration.

Le 7 août 1859, le Conseil, considérant que "le chemin de fer projeté de Nantes à Napoléon-Vendée doit être construit dans un délai désormais assez rapproché pour que l'État et la Compagnie concessionnaire soient dans la nécessité d'en étudier le tracé, considérant que cette voie ferrée partant de Nantes, passant à Clisson et Montaigu pour aboutir à Napoléon, en même temps qu'elle offrirait des avantages considérables aux nombreuses populations industrielles, donnerait en même temps des profits très satisfaisants à la Compagnie... prie M. le préfet de vouloir bien appuyer auprès du gouvernement et de la Compagnie concessionnaire pour que le chemin projeté de Nantes à Napoléon-Vendée soit tracé en passant par Clisson et Montaigu". Nouvelle intervention du Conseil municipal auprès du préfet, en mai 1865, afin que "le chemin de fer projeté de Clisson à Poitiers en passant par Cholet soit ouvert aussitôt que celui de Nantes à Napoléon, actuellement en cours d'exécution, sera terminé".

Au mois de mai 1869, les études sont en cours pour l'établissement de la ligne Nantes-Cholet. Le Conseil, "considérant que la commune de Cugand a de puissants motifs pour obtenir qu'une gare soit établie sur son territoire, à cause de son importance industrielle et commerciale: elle possède une papeterie, deux filatures de laine, une filature de coton, trente fabricants d'étoffes et douze chutes d'eau existent sur cette partie de la Sèvre, lesquelles font mouvoir autant d'établissements industriels... demande à l'Administration que la commune de Cugand soit dotée d'une gare le plus rapprochée que possible du bourg."

Rien n'est encore acquis en 1877 et, le 16 mai, le Conseil, "vu le tracé du chemin de fer de Clisson à Cholet par Cugand, vu l'enquête qui doit avoir lieu relativement au nombre et à l'emplacement des stations, vu sa délibération du 1^{er} juin 1868 demandant la construction d'une voie ferrée entre Clisson et Cholet et celles des 31 mai 1869 et 20 août 1876 tendant à l'obtention d'une gare à Cugand, considérant l'importance commerciale et industrielle de la commune de Cugand, dont la population est de 2058 habitants, qui paie 6427 francs de patentes, compte, sur la Sèvre qui la limite du nord-est au sud-est entre Clisson et La Bruffière, sur une étendue de 9 à 10 kilomètres, quatorze chutes d'eau d'une hauteur moyenne de 1,50 m; possède une papeterie importante, une minoterie, deux filatures de laine, une de coton, établissements qui, joints à la fabrication d'étoffes toute spéciale au pays, en font sans contredit une des communes les plus industrielles du département de la Vendée... émet le vœu qu'une gare soit établie à Cugand, à 4 kilomètres de Clisson et 5 kilomètres environ de Boussay, que cette gare soit construite joignant la route stratégique n° 9 de Montaigu à Clisson, entre cette route et le chemin vicinal n° 11 de Cugand à La Pénissière, à peu de distance du bourg."

Une fois de plus, le Conseil municipal obtient gain de cause.

Plus près de nous, dans les vingt dernières années, la municipalité de Cugand a travaillé efficacement à l'équipement et à la modernisation de la commune, notamment, pour ne citer que les plus importantes réalisations, par: la création d'un lotissement communal, l'aménagement d'un terrain de sports, la construction de l'actuelle mairie, la rénovation de la flèche et de la façade de l'église, la construction de la salle Omnisports, l'extension de l'école primaire publique, de la zone artisanale, etc.